



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL LUNDI 9 JUIN 1975. 91e ANNEE, No 136. 62 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS Abonnement, LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO Ciel généralement clair. Minimum 5 Maximum 20 Demain: Ensoleillé. Détails à la page A 2.

Le PLC veut recueillir \$1 million au Québec

de notre bureau de Québec QUEBEC — Les libéraux fédéraux du Québec ont choisi de se tourner désormais vers le "financement populaire" pour soutenir leur parti, aussi bien en période non électorale qu'en période électorale.

Le Parti libéral du Canada (Québec) lancera en effet l'automne prochain une campagne de financement dans les 74 circonscriptions fédérales du Québec et espère recueillir de la sorte environ un million de dollars.

La nouvelle a été annoncée samedi par le nouveau leader québécois du PLC, M. Marc Lalonde, à l'issue d'une séance du Conseil général québécois du parti, tenue en banlieue de Québec.

Le Conseil général a décidé d'établir un "financement populaire permanent", a dit M. Lalonde, sous l'empire de la nouvelle loi qui oblige les partis fédéraux à divulguer toute contribution supérieure à \$100 et qui permet en même temps aux citoyens de déduire de leur impôt une portion appréciable des contributions faites à un parti fédéral reconnu.

Le Parti libéral du Canada comptait au Québec le 31 mai dernier 49,600 membres et il lui en coûte \$300,000 par année pour financer ses diverses activités au Québec.

L'objectif retenu par le parti est de recueillir dans chaque comté, et ce annuellement, la somme qu'il est autorisé par la loi à dépenser en cas d'élection, déduction faite de la partie remboursée par l'Etat fédéral.

Ce qui, au total, représente "grosso modo un million" par an au Québec, a dit M. Lalonde. Pour ce qui est du mode de financement du PLC dans les autres provinces, le leader québécois n'a pas voulu donner de détails, affirmant ne pas les connaître.

Le ministre Lalonde a, d'autre part, Voir PLC, page A 6

Les numéros gagnants

Voici les numéros gagnants au tirage de la Loterie olympique qui s'est déroulé hier à Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

- 3701448 — Un million
6349852 — Un million
5620712 — \$500,000
2164028 — \$250,000
3253628 — \$200,000
2428305 — \$150,000
5212273 — \$125,000
6118117 — \$100,000
2589074 — \$75,000
5834223 — \$50,000
3738658 — \$50,000
4664824 — \$50,000
4144038 — \$50,000
6180451 — \$50,000

Les cinq derniers chiffres de chacun des numéros gagnants rapportent \$5,000. Les quatre derniers chiffres seulement valent \$1,000 et les trois derniers, \$100.

Les responsables de la Loterie ont révélé hier que le billet portant le numéro 3701448, dont le détenteur gagne un million, a été vendu dans une succursale de la banque de Montréal, à Toronto. L'autre numéro valant un million a été vendu dans la région de Sherbrooke.



Vicki Simpson: "J'ai raté la chance de ma vie. Je ne dirais pas que le prince Charles est un séducteur. Mais il est terriblement gentil".

Vicki regrette d'avoir laissé passer la chance

"Je voudrais mourir pour avoir laissé passer la chance de danser avec un membre de la famille royale, mais de toute façon, le prince Charles n'est pas mon type d'homme".

Celle qui parle ainsi se nomme Vicki Simpson, une Montréalaise libre de 26 ans, qui travaille comme secrétaire au service de la publicité de la station radiophonique CKGM. Elle a dit "non", mardi soir dernier, au prince Charles qui l'invitait à danser, au chic restaurant "L'Escapade", situé au sommet du Château Champlain.

Vicki Simpson est catégorique: elle n'aime pas les hommes qui, comme le prince Charles, ont l'al-

lure guindée et les cheveux courts et gras peignés vers l'arrière. D'ailleurs, quand il l'a invitée à danser, il était déjà minuit trente, elle était fatiguée et elle s'apprêtait à partir.

Mais elle regrette quand même cette danse qu'elle a refusée à l'héritier de la couronne britannique. Et ce n'est pas sans un serrement de coeur que Vicki Simpson est retournée, à cette même table de "L'Escapade" où le prince Charles était venu lui dire: "Aimeriez-vous rester encore un peu et danser avec moi?"

Elle avait répondu: "Non, merci. Je suis fatiguée et je dois rentrer".

Vicki Simpson raconte qu'accompagnée d'un ami, elle s'était rendue à "L'Escapade" avec six ou sept autres jeunes gens. Ils avaient diné vers 20h00, lorsque le prince Charles est arrivé accompagné de plusieurs personnes. Elle l'a tout de suite reconnu.

Elle a ensuite dansé avec ses amis et le prince Charles a également dansé, en plus de bavarder gentiment avec un peu tout le monde.

Et elle ajoute, inconsolable: "J'ai raté la chance de ma vie. Je ne dirais pas que le prince Charles est un séducteur. Mais il est terriblement gentil".

Le COJO: un écart de \$246.9 millions

par Guy PINARD

Dans le budget présentement à l'étude par son conseil d'administration, le COJO reconnaît l'existence d'un déficit, ou d'un "écart" (pour reprendre l'appellation favorite du maire Jean Drapeau) de \$246,939,000 entre les revenus escomptés et les dépenses anticipées.

Et pour ne pas être laissé pour compte au niveau de la sémantique, il qualifie cet "écart" de "programmes de financement présentement à l'étude". Voilà ce que LA PRESSE tient de source sûre.

Le budget que le COJO entend suivre jusqu'au 31 décembre 1977, à la fermeture de ses livres, se chiffre par \$626.1 millions. Ce budget ne fait aucunement mention du village olympique, et partant de l'investissement sous forme de prêt que le COJO devra garantir aux promoteurs, les Terrasses Zorolega Inc., investissement qui pourrait atteindre jusqu'à \$51.6 millions.

Les dépenses

Les dépenses sont donc de l'ordre de \$626.1 millions, et la plus grosse partie va à la Ville de Montréal, qui réclame \$511 millions, soit \$416 millions pour le parc olympique (dont \$320 millions pour le complexe stade-mât-toit-piscines, \$70 millions pour les autres chantiers sous responsabilité de la ville, \$15 millions pour frais de financement et \$10 millions pour contrer l'inflation).

Fait étonnant, ce chiffre est exactement le même qu'à la Commission parlementaire, en janvier dernier. Or,

depuis, le coût du centre Claude-Robillard est passé de \$40 à \$50 millions (dit le maire Jean Drapeau à l'émission "Parle, parle, jase, jase"), le bassin d'aviron est passé de \$15.2 à \$18 millions, et le viaduc de la rue Sherbrooke, de \$8.3 à \$10.1 millions. La Ville de Montréal aurait donc dû hausser de \$15 millions ses prévisions de \$511 millions.

Les constructions sous responsabilité du COJO (Joliette, L'Acadie, Sherbrooke, etc.) sont passées de \$22.6 à \$22.7 millions, tandis que celle de Kingston (pour le yachting) grimpeait de \$4 à \$6.4 millions.

Quant aux frais d'organisation, ils atteignent maintenant \$86 millions, comme LA PRESSE l'annonçait récemment.

Les revenus

Les revenus assurés totalisent \$379 millions, et ils sont partagés en quatre grands chapitres.

D'abord la loterie olympique, avec \$225 millions, comparativement à \$32.5 millions originalement, un succès énorme, absolument imprévisible.

Suit la monnaie olympique, avec \$100 millions. A ce chapitre, le COJO n'a pas voulu présumer des décisions éventuelles du gouvernement fédéral, qui doit étudier, deux propositions très concrètes:

• le seigneurage des pièces de monnaie d'utilisation courante, en totalité ou en partie. En totalité, le seigneurage pourrait rapporter entre \$62.5 et \$75 millions, selon la quantité de pièces de monnaie frappées. En

Voir COJO, page A 6

AUJOURD'HUI sport week-end

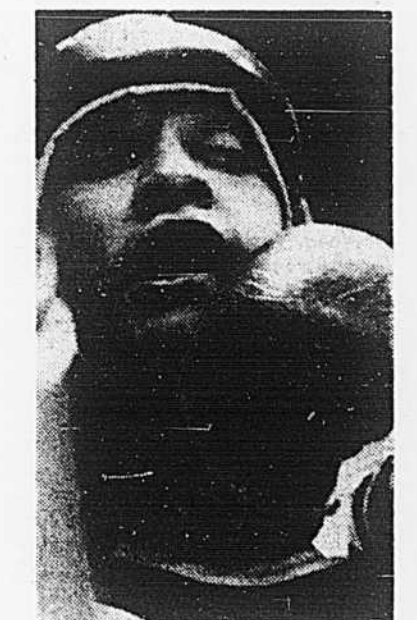
- Les Expos divisent un double et Dave McNally disparaît
• Important gain des Québécois au Maryland
• La Coupe La Presse à la gymnaste Trish Reed
• Quelle malchance pour Ken Holtzman

— cahier D
Jean Marchand, "sauveur" du pays — page A 2

Trudeau voyage de la façon la plus "efficace" — page A 14

General Dynamics emporte le marché du siècle à Paris — page B 1

Au moins 25 morts dans une collision entre deux trains — page B 8



Sept Québécois, champions du Canada à la boxe amateur

— page D 1
Le NPD fait de l'oeil aux francophones de l'Ouest — page D 13

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 9, B 10
Bandes dessinées: B 6
Cinéma: B 11
Décès, naissances, etc.: C 14
Economie: B 2
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: B 6
Horoscope: A 12
Informations étrangères: B 1
Jardins et maisons: C 12
LE PARRAIN: B 13
Les maux de notre langue: B 4
Lettres des lecteurs: A 5
Loisirs et récréation: B 6
Médecine d'aujourd'hui: A 10
Mon oeil sur Montréal: A 11
"Mot-mystère": B 6
Mots croisés: B 14
Petites annonces: C 1 à C 13
Radio et télévision: B 10
Sports: D 1 à D 12
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12

L'Eglise de scientologie a bien du mal à se faire reconnaître

par Richard CHARTIER

L'Escouade des fraudes commerciales de la police de la Communauté urbaine de Montréal a perquisitionné le local de l'Eglise de scientologie à Montréal, à la suite d'une plainte logée par un citoyen qui disait avoir payé une certaine somme d'argent pour des cours qui n'étaient en fait que des "nialiseries".

Lors de cette visite, au 1168 ouest, de...

grâce à la perquisition, elles ont été référées à la compétence des autorités concernées.

Le premier avril dernier, un représentant de l'Eglise de scientologie s'est présenté au Bureau des permis et inspections de la ville de Montréal, division de l'occupation, en vue d'obtenir un permis d'association à but non lucratif. Ce permis n'a pas été accordé.

Quant aux "irrégularités" décelées de...

LA PRESSE a en effet appris du ministère des Institutions financières que l'Eglise de scientologie n'est aucunement incorporée, ni en vertu de la troisième loi des compagnies ni autrement. Or, le permis d'association à but non lucratif ne peut être obtenu en dehors de ces conditions, à moins que l'église ne soumette une preuve équivalente de son état.

L'Eglise de scientologie s'est également adressée au Service de l'enseignement privé du ministère de l'Education pour obtenir la permission de dispenser des cours dits de "culture personnelle". Saisie de cette requête, la Commission consultative de l'enseignement privé doit statuer bientôt sur l'opportunité d'accorder le permis, et

Voir L'EGLISE, page A 6

Les obèses n'ont pas honte de descendre sur la place publique

Les obèses veulent que le grand public sache qu'ils n'ont pas honte de descendre sur la place publique et de s'organiser entre eux.

C'est ce que mentionne le communiqué de presse qu'ils distribuaient aux journalistes samedi, au parc Lafontaine, place publique où ils circulaient à bicyclette.

Non seulement ils n'ont pas honte mais ils avaient invité journalistes et photographes "à couvrir" le deuxième rallye de bicyclettes organisé par le Centre d'évaluation et de traitement en bioénergétique, obésité et nutrition, organisme mieux connu sous l'abréviation de CETBON de Montréal Inc.

Ce rallye est une idée originale des patients et de patientes obèses et ils voient eux-mêmes à son organisation.

Puisqu'on parle beaucoup de bicyclettes à Montréal, de ce temps-ci, précisons que ce groupe n'a rien à voir avec "Le monde à bicyclette" qui tente d'imposer le vélo comme moyen de transport dans la métropole.

Les membres de CETBON sont arrivés au parc Lafontaine en voiture et les bicyclettes se trouvaient dans le coffre où attachées à un porte-bicyclettes.

Mais il n'y avait pas que des obèses car les autres membres de la famille pouvaient également participer au rallye qui consistait en des épreuves d'habileté et d'endurance.

Ce rallye avait pour but d'encourager les obèses à participer à des activités de groupes en dehors de leur milieu et à provoquer chez eux une prise de conscience en s'extériorisant davantage, surtout dans la pratique d'activités élevées en dépenses énergétiques.



La bicyclette ne cesse de gagner de nouveaux adeptes et les obèses ne font pas exception, comme le prouve cette photo, prise samedi au parc Lafontaine.

Gerda: avec Trudeau, l'affaire Munsinger ne serait pas arrivée

TORONTO (PC) — Gerda Munsinger, la femme de la célèbre affaire Munsinger, a dit samedi soir, dans une interview télévisée, que cette affaire, qui est l'un des plus grands scandales de l'histoire politique du Canada, ne se serait sûrement pas produite si, au moment où elle a éclaté, Pierre Trudeau avait tenu les rênes de l'Etat canadien.

Le scandale Munsinger a éclaté en 1966 et Pierre Trudeau est devenu Premier ministre en 1968.

Mme Munsinger était interviewée samedi soir à Toronto à l'émission Barbara Forum Show, au réseau anglais de Radio-Canada. Elle vit présentement en Allemagne de l'Ouest et elle est venue au Canada pour participer à cette émission de télévision.

"Un tissu de mensonges"

Le scandale, qui a été dévoilé à la Chambre des communes en 1966, porte essentiellement sur les relations entre Gerda Munsinger et Pierre Sévigny, qui fut ministre adjoint de la Défense dans le gouvernement Diefenbaker de la fin des années 1950.

Mme Munsinger a soutenu samedi soir que tout ce qu'on avait raconté

sur ses relations avec M. Sévigny n'était qu'"un tissu de mensonges" et qu'elle était peinée du tort que cela avait causé à M. Sévigny et à toute la famille de celui-ci.

Hees était trop sûr de lui

D'autre part, elle n'a pas eu de mots tendres à l'endroit de George Hees, actuellement député conservateur de Prince Edward-Hastings aux Communes et ancien membre du cabinet Diefenbaker.

Elle a dit de lui qu'il était trop sûr de lui-même et qu'"il pensait qu'il était un cadeau de Dieu pour les femmes".

Elle a déclaré enfin qu'elle projetait d'écrire un livre sur son expérience au Canada.

Mme Munsinger est née en Allemagne de l'Est. A l'époque du scandale qui porte son nom, on a dit que, par ses relations avec cette femme, M. Sévigny, ministre adjoint de la Défense, s'était placé dans une situation où il aurait pu être exposé au chantage et qu'il avait ainsi mis en péril la sécurité du Canada.

Après sept viols Une Ontarienne fait arrêter le fameux satyre de Cambridge

(d'après AFP et Reuter)

CAMBRIDGE — Le sadique de Cambridge, auteur de sept viols dans la petite ville universitaire du centre-est de l'Angleterre, a été arrêté hier.

Les enquêteurs sont en effet persuadés que Peter Samuel Cook, 47 ans, marié sans enfant, demeurant à Hardwick, à quelques kilomètres de Cambridge, est le responsable de la vague d'attentats qui a semé la terreur dans la population féminine de la région depuis octobre dernier. Cook comparaitra aujourd'hui devant le juge pour être officiellement inculpé.

Hardwick, ravissant village à sept milles environ de Cambridge. Une foule d'objets en sa possession vont être passés au crible de l'analyse de la police judiciaire.

La police ne perd toutefois pas de vue qu'on avait attribué à l'obsédé sexuel recherché une trentaine d'années, soit plus d'une dizaine d'années de moins que l'âge de l'homme gardé à vue.

En Grande-Bretagne depuis deux semaines seulement, la Canadienne a été pensée à l'hôpital où l'on juge que son état n'est pas grave.

La huitième est fatale

Sa huitième attaque lui a été fatale. Dimanche matin à l'aube, les hurlements d'une étudiante canadienne ont entraîné son arrestation.

En ouvrant la porte de sa chambre à coucher au rez-de-chaussée d'un foyer d'étudiants, Jane Sproul, 27 ans, de l'Ontario, vit un spectacle qui la figea: une cagoule de cuir traversée de la mention "violeur", masquant un inconnu.

Le coeur lui bondissait d'épouvante quand l'homme, s'élançant dans l'entrebaillement de la porte, lui ouvrit le poignet avec un couteau, arme de terreur du satyre recherché depuis des mois par la police. La jeune fille a été sauvée par la chaîne de sécurité qui fermait sa porte.

Aux hurlements de Jane, deux hommes qui pêchaient l'anguille sur la berge du fleuve Cam coururent téléphoner à la police mais, ce faisant, ils aperçurent une ombre lancée au pas de course. Ils lui donnèrent la chasse sans succès.

Une centaine d'agents à l'oeuvre

Il était deux heures et quart du matin. Si Cambridge dormait, sa police, elle, quadrillait la ville d'une centaine d'agents, comme elle le fait depuis que le satyre tant redouté y fit récemment sa septième victime.

C'est ainsi qu'une heure plus tard, d'un plongeon de gardien de but, un agent de police en civil stoppa un cycliste qu'il maîtrisa ensuite non sans difficulté. L'homme portait un masque comme lors de ses précédentes agressions.

Peter Cook vit dans une roulotte à

Les prisons du Québec ont perdu 4 détenus durant le week-end

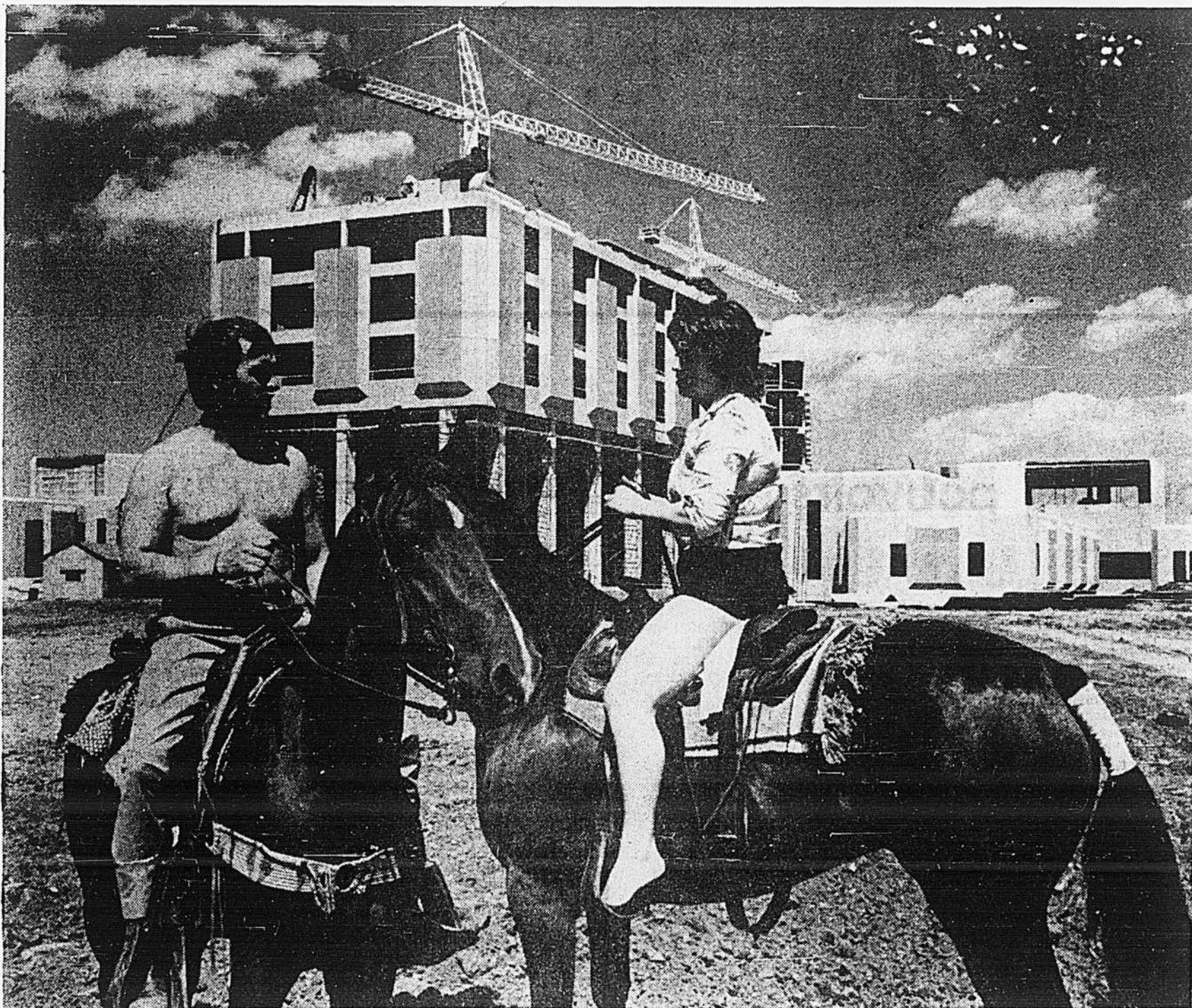
(PC) — Les prisons du Québec ont perdu quatre détenus au cours du week-end.

Paul Ringuette, 22 ans, s'est évadé de la prison de Trois-Rivières, où il était incarcéré pour meurtre.

A Cowansville, Michel Jalbert, 30 ans, ne s'est pas présenté à l'expiration d'un congé de trois jours. Il purgeait une peine de quatre ans pour vol.

La même situation s'est présentée à Waterloo, où Allan Currie, 21 ans, n'est pas retourné après une libération temporaire de trois jours. Il purgeait une peine de 20 mois pour vol.

Finalement, Georges Lizotte, 24 ans, détenu à l'Institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines, a pris la clef des champs vers 17 h 30 hier. Sa sentence prenait fin le 16 septembre prochain.



La construction de la Cité de la Santé à Laval va bon train et l'hôpital général pourra recevoir des patients en juin 1976. Le progrès fait toujours des malheureux tels Micheline Jacques et René Brunet, qui perdent leur piste d'équitation située là où s'élève maintenant la Cité de la Santé.

Dans un ans, Laval aura sa Cité de la Santé

En juin 1976, les Lavallois n'auront plus besoin d'aller à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville pour se faire soigner. Ils auront leur propre hôpital général, la Cité de la Santé.

L'hôpital de 330 lits, dont la construction coûtera de \$25 à \$26 millions,

sera affilié à l'Université de Montréal. Sa spécialité sera la médecine familiale, la médecine sociale et préventive et il desservira principalement les citoyens de la deuxième ville du Québec, qui compte une population de 245,000 habitants.

La construction de la Cité de la Santé, qui a débuté en octobre 1973, fait suite au rapport du Dr Lucien Paiement, le maire de Laval, sur les besoins des Lavallois en matière de santé.

Environ 150 médecins seront attachés à l'hôpital où on prévoit chaque année recevoir 50,000 cas à l'urgence et 175,000 visites à la clinique externe. Il y aura plus de 1,000 employés à plein temps.

lorsque revient le beau temps...

C'est le moment de choisir ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures.

CHAUSSURES D'ÉTÉ EN BLANC ou BEIGE

Aussi, sandales munies de supports

Une multitude de modèles confortables et élégants pour hommes, femmes et enfants.

Ordonnances médicales remplies avec soin.

Venez voir la collection d'été de Lanoue.

G.-A. QUIMET, PROP.
1444 ouest, rue Sherbrooke
849-5023

FERME LE LUNDI
Heures d'ouverture: mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 17 h 30 — Vendredi de 9 h à 21 h — Samedi de 9 h à 17 h — Pour juillet et août, fermé le samedi, ouvert le lundi.

Un référendum et ses suites

A première vue, le référendum tenu en Grande-Bretagne sur l'adhésion de ce pays au Marché commun européen ne change rien.

M. Edward Heath avait fait entrer son pays dans la Communauté en 1972. Son successeur, M. Wilson, après avoir critiqué vertement les conditions de l'adhésion, n'a pas demandé qu'on renégocie ni le Traité de Rome, ni le traité d'adhésion. Au cours de la campagne qui a précédé le vote de jeudi dernier, on a vu à la fois M. Heath et M. Wilson recommander aux leurs de voter pour le maintien de la Grande-Bretagne au sein de la C.E.E. Dépouillé de son titre de chef de l'opposition et de la direction du Parti conservateur, M. Heath est intervenu, comme il l'a déclaré publiquement, au nom de "l'honneur" britannique à préserver.

C'était sans doute une manière de proclamer que les Anglais avaient déjà fait assez de chichis autour de ce mariage.

Quant à M. Wilson, dont les tergiversations, au cours des années, autour de cette question, ont été plus que notoire, on croirait qu'il est allé à l'école de Mackenzie King. Pas nécessairement le

Marché commun, mais le Marché commun, si nécessaire. Si les Anglais ont voté "pour", c'est qu'ils sentent obscurément qu'ils ont plus besoin de cette association que leurs partenaires n'ont besoin de leur participation.

Il y a quelques années, la situation se présentait différemment. L'avance technologique de l'Angleterre séduisait. La perspective n'était pas fausse, d'ailleurs. Le "C o n c o r d e" n'est peut-être pas un succès commercial. C'est néanmoins un coup de théâtre dans le ciel, signé conjointement avec la puissante industrie aéronautique française, puisqu'il s'agit d'une réalisation franco-britannique.

Un taux d'inflation qui atteint 25 pour cent, selon certaines estimations, et même 35 pour cent, selon d'autres; une situation financière globale incontestablement mauvaise; un chômage qui touchera peut-être prochainement 1,000,000 de travailleurs; une agitation sourde et permanente, venant s'ajouter aux revendications incessantes des syndicats; autant de réalités qui, aux yeux des partenaires, ont enlevé quelques attraits à "Merry Old England".

Les Anglais seront-ils au moins de bons Européens? Oui, répond THE ECONOMIST, qui prie tout bon entendeur d'en prendre note.

Que la question puisse se poser indique jusqu'à quel point le référendum était politique de sa nature. Le Marché commun ne manque pas d'aspects purement techniques. Ce n'est pas à ceux-ci que les électeurs se sont principalement intéressés. Les opposants ont surtout craint que le mariage n'empoisonne à jamais un style de vie politique auquel ils sont attachés.

Les éléments les plus durs de la gauche travailliste fondaient leur opposition sur des motifs plus directement apparentés à l'idéologie. Dans les milieux de gauche — et ne n'est pas seulement vrai de l'Angleterre — le Marché commun a été fréquemment dénoncé comme un deus ex machina, inventé par un capitalisme aux abois. En vertu de cette théorie, faire l'Europe, c'est faire l'Europe du capitalisme. Ce n'est pas le lieu de se demander si un mot d'ordre de Moscou commande cette analyse, mais on a quelques raisons de le supposer.

Les réserves des anti-européens s'exprimaient en général d'une manière moins globale. On ne

voulait pas recevoir d'ordres d'une "poignée de bureaucrates installés à Bruxelles". Des esprits plus simples et plus timorés voyaient planer la menace d'une abolition sans appel de la monarchie ou l'émergence d'une fédération piétinant la souveraineté nationale.

La tradition avait enseigné aux insulaires à percevoir l'Europe continentale comme essentiellement instable, livrée aux plus noires passions politiques, faiblement acquise aux canons de la démocratie, dont eux, les Anglais, sont, par décret divin, les seuls dépositaires et interprètes autorisés...

Sans précédent historique, le référendum annonce peut-être d'autres virages. Dans une autre étape, on voudra peut-être modifier un système électoral qui, dans sa forme présente, n'existe que dans 4 grands Etats démocratiques sur 20!

Dans l'immédiat, M. Wilson, qui gouverne avec l'appui de 28.6 pour cent de l'électorat seulement (résultats des élections d'octobre dernier) voit s'ouvrir la phase redoutable des règlements de comptes avec ceux de ses ministres qui ont dit "non" à l'Europe, notamment avec M. Tony Bend, ministre de l'Industrie.

Guy CORMIER

bloc-notes

C'est quoi le CAD?

La Central Intelligence Agency, (CIA), un organisme américain de renseignements chargé de protéger la sécurité et les intérêts des Etats-Unis par des opérations menées en dehors des frontières du pays, a été l'objet de critiques nombreuses et d'une enquête gouvernementale pour ingérences dans la politique intérieure américaine, autrement dit pour avoir espionné des citoyens américains.

On sait que la Commission Rockefeller vient de transmettre son rapport au président Ford après une enquête de six mois sur cette affaire qui a ému l'opinion américaine parce que la CIA est soupçonnée d'avoir transgressé son mandat pour se mettre au service du parti gouvernemental en espionnant ses adversaires politiques, mais en invoquant le comode prétexte de la sécurité de l'Etat.

Or, au moment où cette affaire approche de son terme, voici qu'au Québec on parle de plus en plus d'une entreprise gouvernementale de renseignements qui, par le secret qui entoure ses activités et ses méthodes, fait penser aux opérations d'espionnage que menait la CIA auprès de milliers de citoyens américains considérés comme des ennemis de l'intérieur, alors que dans la majorité des cas il ne s'agissait que d'adversaires politiques menaçant la tranquillité de l'ombrageuse administration Nixon.

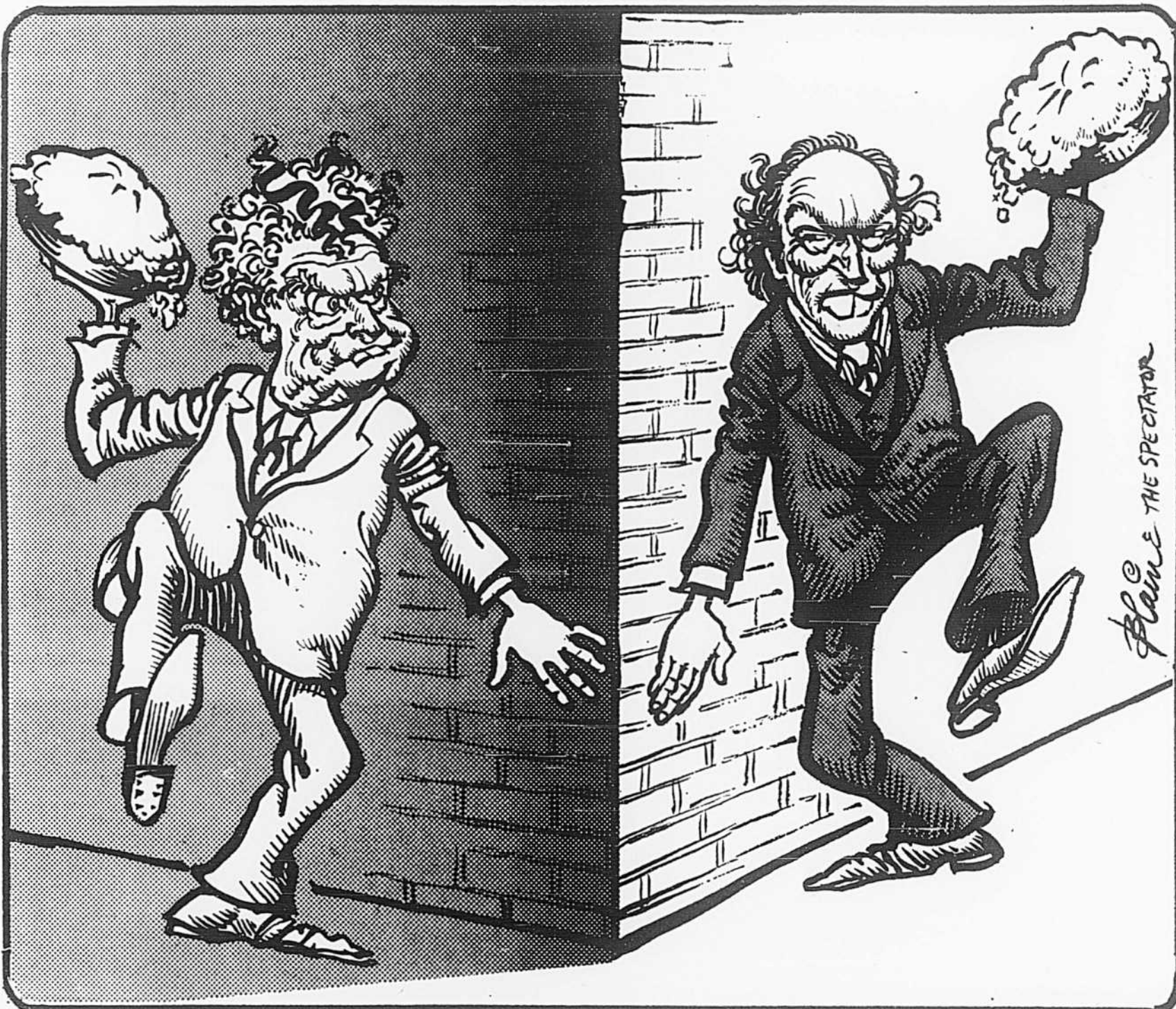
Plusieurs fois, depuis un an, le Premier ministre Bourassa a été interrogé en Chambre par l'opposition et à l'extérieur par les journalistes sur les opérations secrètes du mystérieux Centre d'archives (ou d'analyses) et de documentation (CAD), alors rattaché au secrétaire général du Conseil exécutif.

Très réticent, le Premier ministre répondait évasivement qu'il ne s'agissait pas d'un service ultra-secret de renseignements, mais simplement d'un organisme traitant des "coupures de presse et rendu nécessaire afin de répondre au besoin du Premier ministre d'être informé rapidement et complètement. Mais, graduellement, il apparut que cet organisme était plus que cela puisqu'il s'agissait d'études de situations conflictuelles, ensuite de liaisons avec la police et finalement d'un service de renseignements ressemblant à un service secret. Et, la semaine dernière, nous apprenions que le ministère de la Justice prenait charge de cette agence au nom de la sécurité publique.

Cette histoire t r o u b l e suscite quelques interrogations. Il est normal que, dans une époque troublée comme la nôtre, mais surtout après les événements d'octobre 1970, un gouvernement prenne des mesures pour éviter d'être pris par surprise par des opérations de caractère terroriste. Mais la population a le droit de savoir si le CAD est un organisme semblable au FBI, un corps policier américain qui a aussi la responsabilité de veiller, à l'intérieur, à la sécurité de l'Etat, ou un organisme hybride qui, sous le couvert de mieux assurer la sécurité publique, s'adonne, comme l'a fait la CIA américaine, à des opérations de renseignements pour des fins partisans.

Le ministre Choquette, qui a maintenant la responsabilité de cette agence, devrait clarifier les choses et révéler la nature et les fins de cette agence.

Marcel ADAM



LETTRES

L'Hydro-Québec a-t-elle tous les pouvoirs?

Honorable Robert Bourassa
Premier Ministre
Québec
Monsieur le Premier Ministre.

Les deux principes de base d'un système judiciaire démocratique sont l'égalité devant la loi et l'universalité de la justice; en d'autres termes, tous les citoyens ont droit à la justice et tous sont égaux devant le juge. C'est du moins ce que je croyais fermement avant de faire l'expérience suivante.

Depuis plus de trois mois, l'association dont je fais partie, Espaces Verts du Mont Rigaud, lutte contre le tracé arbitrairement choisi par l'Hydro-Québec pour faire passer ses lignes de 750,000 volts de Mirabel à Châteauguay. Ce tracé, déterminé par l'Hydro-Québec sans aucune étude approfondie du territoire de Vaudreuil-Soulanges qu'il coupe en son milieu, sans aucune consultation préalable de la population au niveau individuel, municipal et même ministériel, serait une véritable catastrophe écologique pour la région, région qui ne sera même pas desservie par la ligne puisque l'énergie électrique servira à la région Vaudreuil-Soulanges doit être protégée à tout prix, principalement pour sa valeur agricole — c'est le grenier de Montréal — et pour ses éléments panoramiques, car il est appelé à devenir la zone récréative par excellence à l'ouest de la Métropole, qui comptera trois millions de citoyens en l'an 2000.

Qui plus est, des études récentes en U.R.S.S et aux Etats-Unis tendent à prouver que les lignes à

très haut voltage constituent un grave danger pour la santé humaine et animale. Le Gouvernement de l'Etat de New York ajoute assez de foi à ces découvertes pour ordonner des audiences publiques avant la construction d'une ligne similaire.

Fort de notre confiance en la justice, nous avons par trois fois tenté d'arrêter les travaux de déboisement entrepris par l'Hydro-Québec en soumettant à la Cour supérieure des requêtes en injonction. La première, qui nous avait été accordée, a été déboutée en appel parce que, selon le juge, l'Hydro-Québec n'avait pas outrepassé ses droits en coupant des arbres dans les propriétés privées pour fins d'arpentage, même sans aucun préavis. La deuxième Québec ont prétendu avoir besoin de trois semaines pour exposer leur cause, sachant fort bien qu'aucun juge sur le rôle ne dispose de plus de quatre jours de disponibles avant la fin juillet (façon élégante de se donner le temps de couper des milliers d'arbres et d'installer des pylônes en toute tranquillité de cause!). La troisième requête en injonction a été refusée sous prétexte que "La Cour supérieure n'a pas juridiction sur l'Hydro-Québec".

Non seulement ces requêtes en injonction ont été rejetées mais elles l'ont été sur des questions de jurisprudence: aucun fait n'a jamais pu être présenté aux juges, le public n'a donc jamais obtenu le droit de se faire entendre. L'Hydro-

Québec se trouve-t-elle donc en marge de la loi ou au-dessus d'elle? N'existe-t-il aucune limite à ses pouvoirs? Aucun fonctionnaire d'un ministère hostile au tracé choisi par l'Hydro-Québec ne peut être contraint à témoigner contre cette compagnie à cause de la Loi sur la Fonction Publique et d'autre part l'Ombudsman se déclare impuissant à aider les citoyens contre l'Hydro-Québec parce que cette corporation "n'est pas le gouvernement". Où est la justice naturelle dans ce dédale de subtilités légales où le citoyen se heurte à un mur à chaque pas? Frappé dans ses droits les plus élémentaires: sa santé et sa propriété, celui qui voit les hommes de l'Hydro-Québec envahir sa terre et couper ses arbres sans préavis afin de construire des lignes dangereuses, doit-il renoncer à tout recours légal pour protéger sa famille parce que l'Hydro-Québec est au-dessus des lois du pays?

C'est dans cette optique, Monsieur le Premier Ministre, que je vous demande de bien vouloir instituer une COMMISSION PARLEMENTAIRE pour étudier ce problème crucial afin de défendre les intérêts de la population de toute la Province. Dans ce but, l'Association Espaces Verts formule les voix qui suivent:

1) Que le Gouvernement restreigne immédiatement l'Hydro-Québec et lui ordonne de cesser tous travaux d'arpentage et de débois-

ement dans le territoire de Vaudreuil-Soulanges.

2) Que le Gouvernement ordonne à l'Hydro-Québec de porter son attention sur les possibilités d'enfouissement des lignes, d'utilisation du courant continu, ou tous autres moyens techniques — quel qu'en soit le coût — tendant à minimiser le danger que présentent les lignes actuelles pour la santé publique.

3) Que la Loi (Chapitre 86 des Statuts refondus du Québec) soit amendée afin que l'immunité légale dont bénéficie l'Hydro-Québec cesse.

4) Qu'une Commission médicale soit chargée d'étudier les effets des champs électro-magnétiques des lignes à très haute tension afin que le Gouvernement puisse légiférer pour protéger le public contre les dangers de ces lignes.

Je me permets d'attirer votre attention, Monsieur le Premier Ministre, sur le fait qu'une Commission parlementaire a été chargée de résoudre le problème de la rivière Jacques Cartier contre l'Hydro-Québec, en mai 1973. Le problème des lignes à haut voltage, qui encerclent Montréal, constitue un cas d'une gravité et d'une urgence encore plus considérables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pierre Gerols
Directeur
Association Espaces Verts du Mont Rigaud

Ce qui crée les taudis

Le samedi 24 mai 1975, LA PRESSE publiait en page C5 une annonce payée par l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain. En voyant cette annonce, j'ai eu un haut-le-coeur. Et toutes les personnes à qui j'en ai parlé ont eu la même réaction: "Ecoeurant! Dégoûtant!"

On y dit: "Si vous aimez les taudis... appuyez la réglementation des loyers!" Cette affirmation (gratuite) est illustrée par la photo (éloquent) d'un rat. Un rapprochement qui ne manque pas de subtilité... On y dit encore que dans toutes les villes du monde où on a mis en vigueur une réglementation des loyers, les logements se sont détériorés, des quartiers agréables se sont transformés en taudis, et autres affirmations du même acabit. Rien n'est plus faux!

Montréal n'a pas attendu d'avoir une réglementation des loyers pour avoir des taudis. Toronto aussi a des taudis, avec une réglementation des loyers qui est à peine appliquée. Les grandes villes américaines aussi ont des taudis et cela sans réglementation des loyers.

La présence des taudis s'explique, premièrement, du fait que certaines gens sont trop pauvres pour se payer de bons logements et, deuxièmement, par la présence de propriétaires sans scrupules (slum landlords) qui leur louent ces logements délabrés au prix fort sans jamais les réparer et vont investir l'argent ailleurs. Ce qui crée les taudis, c'est la pauvreté et la cupidité et non pas la réglementation des loyers.

Ce que veut l'Association des

constructeurs d'habitations, c'est dissimuler son échec; la crise du logement, en effet, ne date pas d'hier et elle est beaucoup plus attribuable aux taux des prêts hypothécaires qu'à une quelconque réglementation des loyers qui n'a que quelques années d'existence. Ce que veulent aussi les constructeurs, c'est que le gouvernement n'intervienne pas et que le locataire demeure un être sans défense. Il est à espérer que le ministre de la Justice continuera d'opposer une fin de non recevoir à ces mensonges. Et cela même si les constructeurs devaient aller aussi loin que leurs confrères de Vancouver dans leur entêtement. On ne peut tout de même pas accepter sans réagir le chantage d'une industrie où le taux de rendement sur le capital investi est un des plus élevés sinon le plus élevé.

Il a déjà été reproché à LA PRESSE de publier des annonces publicitaires au goût discutable. Ses dirigeants s'en étaient élégamment tirés en disant que ces annonces avaient reçu l'approbation du Bureau de surveillance du cinéma. Que nous offrirait-on comme prétexte cette fois pour avoir publié une annonce mensongère et, au surplus, de fort mauvais goût?

Michel BEAULE
Montréal

N. D. L. D.
Rien. Sinon que l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain a bien le droit de faire connaître son point de vue, comme vous, Monsieur, avez ici le droit de le dénoncer.

La direction

N'y touchez pas!



Ce serait un autre meurtre

Comment ne pas trouver inadmissible qu'une ville ou un gouvernement puisse accepter la démolition d'un bâtiment empreint de la beauté du passé. Je suis une profane dans le domaine de l'architecture, mais non pas dans le domaine de la beauté, et la démolition de ces monuments et de ces vieilles maisons me chagrine et me révolte.

Récemment, il y a eu le "meurtre" de l'église St-Jacques, une blessure terrible à nos beaux monuments historiques. Lors qu'il m'arrive de passer devant les pierres qui en restent, voyant le vide entre les façades, le vide frappe mon enfance, loin que de quelque vingt ans, et ses magnifiques images. Qu'en est-il de ceux des précédentes générations...

On ne doit pas détruire pour construire. L'homme a la possibilité de construire aujourd'hui de par le bagage de connaissances qu'il a acquises de son passé. On ne peut

éliminer les réalisations passées dans le but d'aller plus loin. Ainsi, l'homme édifie-t-il sa personnalité et ses valeurs de par le filage de chaque jour et non par une brisure de ses antécédents.

Comment un gouvernement peut-il oublier tout cela pour ne penser qu'aux dollars rapportés? A la place d'édifier une meilleure vie pour ses citoyens en leur permettant de conserver ses réalisations échelonnées à travers le temps, un tel gouvernement détruit l'environnement et achève l'homme.

La démolition de la maison-mère des Soeurs Grises serait pour moi encore un meurtre. Quand l'homme est rendu à détruire ses édifications passées en vue d'en construire de nouvelles (plus rentables), il risque de construire mais non d'édifier.

Comment un gouvernement peut-il oublier tout cela pour ne penser qu'aux dollars rapportés?

Marie-Elaine BREAU
Lachine, Qué.

Pourquoi pas bâtir en face?

Puisque la société anonyme VALORINVEST tient tant à construire sa cité radieuse à l'angle des rues Guy et Dorchester, on serait peut-être en droit de se demander à haute voix pourquoi elle aurait choisi le côté ouest de la rue Guy au lieu du quadrilatère opposé où il ne reste plus guère qu'un terrain vague clairsemé de ruines calcinées par suite des méfaits d'un individu pyromane surnommé "le fou du quartier", s'obriquet aussi inexact que peu flatteur car cet "adolescent", — il doit être d'âge mûr pourtant depuis le temps qu'on le recherche, — qui nous terrorise sporadiquement depuis des années, est toujours en liberté malgré les plus nobles efforts de nos braves pompiers et les enquêtes assidues d'une police désintéressée.

Pourquoi donc la VALORINVEST s'acharnerait-elle contre un bijou de notre histoire au lieu de nous rendre service à tous en cherchant à acquérir pour les niveler les horreurs architecturales d'en face? Y aurait-il quelque lien entre le couvent et la VALORINVEST qui empêcherait celle-ci de procéder à l'acquisition de ce site alternatif et

de beaucoup plus préférable? Ce qui est indéniable c'est que le nom VALORINVEST, qui partage une première syllabe avec VATICAN, et qui pourrait être l'invention d'un prêtre latiniste tant il résonne de beautés sonores pour qui connaît la langue de Virgile, doit être très commode pour les comptables suisses chargés de transférer des fonds de la VALORINVEST au VATICAN ou réciproquement. Les deux doivent se trouver à la même page sinon dans la même chambre-forte.

M. Denis Hardy, ministre des Affaires culturelles, pourrait déjouer cette intrigue évidente de la VALORINVEST, "société ayant des intérêts financiers dans beaucoup de pays catholiques", — c'est vous-même, Monsieur, que je cite, — rien qu'en constituant son Ministère en société commerciale sous le nom de VASISTAS, nom, notons-le, qui s'intercalerait entre les malfaites.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

David Alexander MITCHELL,
M.A., Ph.D.
Montréal.

Ville infernale et inhumaine

Monsieur Denis Hardy
Ministère des Affaires culturelles
Québec
Monsieur.

Je n'ai jamais osé écrire à un membre du Gouvernement pour critiquer ou pour protester, croyant, naïvement sans doute, que les "personnages" que nous avions élus étaient assez intelligents et logiques pour résoudre les problèmes en tenant compte de la situation et de l'opinion publique.

Cette fois-ci, je ne peux plus me taire car en apprenant presque en même temps la démolition du couvent des Soeurs Grises et le projet d'une ville sur l'île Bizard, je me sens prise de panique et de désespoir.

J'étudie et je travaille à Montréal depuis dix ans et je constate de jour en jour que cette ville devient infernale et inhumaine. On n'a qu'à regarder la tête des travailleurs qui remontent à cinq heures pour se rendre compte qu'ils ont passé un mauvais quart d'heure et qu'ils ne souhaitent qu'une fuite. Comment peut-on passer huit longues heures par jour entouré de béton, d'asphalte, de bruit, de ter-

rains de stationnement, de gratte-ciel, sans perdre la joie de vivre? La vie dans les édifices à bureaux n'existe pas, on végète jusqu'à l'heure de la fermeture et l'évacuation de l'édifice à cinq heures est terrifiante à vivre.

Lorsque, par bonheur, on rentre par autobus, notre vue s'arrête sur quelques vieilles pierres chaleureuses, sur une touffe d'arbres bien verts et sur quelques monuments nous rappelant un passé plus agréable, mon Dieu, quel repos! quelle joie! Et j'apprends qu'on veut nous enlever ça aussi. Mais que nous restera-t-il donc?

Qu'advient-il de l'île Bizard? On y construira des centres commerciaux, paraît-il; mais pour le bénéfice de qui? Ne faut-il pas haïr le peuple pour imaginer de tels projets?

La seule chose qui me console, Monsieur, est que je sais qu'un jour, lorsque mes études seront terminées, je pourrai fuir cette ville infernale pour réapprendre à vivre avec mes semblables qui auront retrouvé le sourire.

Diane POTVIN
Etudiante et travailleuse

Prostituée par ses fils...

M. Denis Hardy,
Ministère des Affaires culturelles
Québec

Au sujet de la maison-mère des Soeurs Grises, votre Commission des biens culturels vous avait recommandé de classer, après étude approfondie du dossier, non seulement la chapelle, mais l'ensemble des bâtiments jugé aussi par l'Ordre des Architectes comme étant un des quatre ou cinq plus beaux de notre architecture québécoise.

Que vous faut-il de plus pour arrêter votre décision? Que la valeur s'emporte sur les valeurs morales, culturelles et autres?

Encore dernièrement, à l'inauguration du Centre communautaire et culturel Bois-de-Boulogne à Montréal, M. Bourassa nous rappelait à demi-mots que nous étions des "parasites", donc des dépendants, des infirmes.

M. Bourassa, en brossant rapidement un tableau du passé du Québec comme d'une société rurale, vivant repliée sur elle-même et laissant à d'autres le soin d'investir et d'innover, se satisfaisant de profiter, en termes d'accroissement de niveau de vie, des fruits de la capacité d'innovation et d'organisation industrielle et commerciale de ceux-là qui venaient d'investir chez elle, nous le démontre bien. Parlant de la crise des sociétés développées (pourtant le Québec répond admirablement bien à certains critères de sous-développement), le premier ministre poursuit en disant

Nos "rois de la gaffe"

Si le ministre des Affaires culturelles veut "prendre notre pouls" (comme il l'a déclaré), il s'apercevra que notre cœur est violemment contre la démolition de la maison-mère des Soeurs Grises. Le devoir d'un ministre de la culture, dans un tel cas, paraît évident: protéger notre patrimoine historique si fragile.

Au contraire, monsieur Hardy se préoccupe davantage des intérêts de la firme Valorinvest. Serais-il, par hasard, intéressé au poste de ministre de l'Industrie et du Commerce? Il est vrai qu'il continue la politique de son illustre prédécesseur, monsieur François "Maison Van Horne" Cloutier qui poursuivit son apostolat au ministère de l'Education (loi 22, le joual, langue d'enseignement, etc.).

Face à l'actualité, je crois pouvoir affirmer qu'il y a un concours

Chef-d'oeuvre architectural

Je ne sais comment exprimer ma déception en prenant connaissance des projets de démolition du couvent des Soeurs Grises et je désire protester avec véhémence contre le projet "Valorinvest". La chapelle ainsi que tous les bâtiments qui l'entourent sont un chef-d'oeuvre de l'architecture du siècle dernier et méritent vraiment d'être conservés en entier.

Que fait donc notre ministère des Affaires culturelles dans tout ça? Je constate une fois de plus que le ministre Hardy ne fait pas son devoir et devrait être remplacé car, avant longtemps, il ne restera rien de notre patrimoine national; il s'en faut. Il faut immédiatement arrêter ce projet de construire des édifices modernes tout autour de la chapelle qui serait perdue dans

que "les manifestations de cette crise n'expriment que la remise en cause des valeurs traditionnelles sur lesquelles nos sociétés sont fondées. C'est là-dessus qu'il a exprimé la conviction qu'on atteindrait un nouvel équilibre moral" (JOUR 2-6-75).

Comme vous le savez, Monsieur Hardy, les valeurs humaines, morales, fondamentales de la vie ont glissé derrière une nouvelle valeur, la valeur \$ de notre système capitaliste qui consiste en la maximisation du profit souvent au détriment de vraies valeurs.

En définitive, comme le sous-entend notre Premier ministre québécois, notre mère-patrie est la plus grande prostituée de toutes. Elle se vend à n'importe qui, n'importe quand et à n'importe quel prix.

L'important c'est que notre confort matériel augmente. La plus économe facette de cette misérable vie est que ce sont ses fils qui la prostituent.

M. Hardy, je vous demande au nom de ceux qui respectent encore les principes et cherissent de véritables valeurs, de ne pas vendre une partie de nous-mêmes. Ne soyez pas de ceux qui vendent leurs âmes. Ne donnez pas aux étrangers une raison supplémentaire de s'esclaffer de rire en parlant des "French Canadians".

Michel BEDARD,
(Un de vos frères,
étudiant Economie rurale)

de moins en moins secret (malgré les efforts du gouvernement) pour le trophée "Gaston La Gaffe, Section Québec". Le gagnant sera celui qui prendra le plus de mauvaises décisions ou qui fera le plus reculer le Québec. Nous connaissons déjà les candidatures de messieurs Bourassa, Cournoyer et autres. Voilà que monsieur Hardy participe activement: lui sur le cinéma dont personne ne veut (sauf lui), gestion "efficace" de notre patrimoine culturel (démolitions, fermeture de l'Opéra du Québec, etc.).

Tout cela est peut-être fort amusant pour le gouvernement, mais j'espère que la population fera savoir qu'elle en a assez des projets de ces rois de la gaffe.

Alain TURCOTTE
Etudiant à l'Un. de Mt

N. D. L. R.

Il est à souligner que, de toutes les lettres que nous avons reçues au sujet du couvent des Soeurs Grises, une seule approuvait le projet de démolition. Nous l'avons d'ailleurs déjà publiée.

"Je vous en conjure..."

M. le ministre Hardy
à s de LA PRESSE
Cher Monsieur.

La belle maison des Soeurs Grises est un bijou de près de 100 ans. Combien, Monsieur le Ministre, y a-t-il de maisons de ce genre à Montréal? Pourquoi ne pas la garder précieusement, la réparer et l'utiliser pour quelque chose de bien, et c'est nous, Montréalais, qui en aurons le bénéfice. Vous ne croyez pas?

S.V.P., je vous en conjure, ne la démolissez pas... alors je garderai un souvenir impérissable.

Qu'importe l'argent. De l'autre côté, il existe de nouvelles bâtisses, qu'on achète celles-là! Que l'on me garde à moi la belle maison entière des Soeurs Grises.

Alors, vous acquiescez, M. le Ministre? Que l'argent ne vous fasse pas perdre la tête. Soyez chic!...

(Mme) A. Lavoie,
Ville St-Laurent

Je suis navré de constater que le ministre Hardy hésite à vouloir sauver notre héritage culturel. Je suis contre la destruction de tout l'ensemble.

Dollard Pageau
Saint-Liboire

M. Jacques Benoit a fait paraître un article dans LA PRESSE, où il semblait sonner le glas du couvent des Soeurs Grises. C'est un scandale et, plus que cela, une trahison à notre patrimoine, car plus ça va moins il en reste. Qu'attend le ministre Hardy pour arrêter ce massacre? Pensez un peu à nous qui n'avons pas beaucoup de souvenirs qui nous restent.

Marthe GUERETTE,
Longueuil

Je suis pour la préservation, voire la protection, du couvent "complet" des Soeurs Grises. Ces structures sont non seulement leur maison mère, mais aussi notre patrimoine. Donc le reflet d'une vie psychologique et religieuse d'un autre temps. L'architecture et le mode d'un mode de vie qui fut celui de nos ancêtres.

Du point de vue esthétique, on ne pourrait jamais construire ce genre d'attraction touristique, vu le coût; cependant, on pourrait le conserver. Pour toutes ces raisons, et pour notre satisfaction en tant que "payeur de taxes" et "citoyen du Québec", le gouvernement se doit de conserver la maison mère des Soeurs Grises en entier: chapelle, couvent, terrain et bâtiments.

S'il est incompétent en matière culturelle et touristique, que le gouvernement s'informe auprès des Québécois, des organisations culturelles, ou, s'il le faut, auprès des autres pays qui, "eux", ont réussi dans ces domaines.

Jean LIMOGES
Montréal

Entièrement d'accord! Il faut à tout prix sauver la maison mère

des Soeurs Grises. Il reste à peu de choses "belles" à Montréal.

Impensable qu'à la place de ce joyau, on nous construise encore des horreurs semblables à la Place du Canada et autres...

Je suis aussi pour la préservation de la gare Windsor.

André-Gilles D'ASTOUS,
Montréal

Nous tenons à répondre à votre invitation du samedi 31 mai, en vous faisant part de notre étonnement que la maison mère des Soeurs Grises ne soit toujours pas classée monument historique.

Nous souhaitons une utilisation plus intelligente du couvent que la démolition proposée par la société "VALORINVEST". A cet égard, le projet de l'Université Concordia nous paraît plus conforme à une harmonieuse intégration des bâtiments du passé aux besoins du présent.

Nous souhaitons que le gouvernement n'intervienne ni trop tard ni trop mollement, afin de préserver ce complexe architectural grandiose.

Gabriel DUROCHER
(Mme) Cécile DUROCHER
(Mme) Thérèse DESROCHERS
Marc DESROCHERS
Aline WHITE
Montréal

Je m'oppose de toutes mes forces à la démolition sacrilège du couvent des Soeurs Grises.

(Mme) Helene PREVOST
Montréal

Au sujet du couvent des Soeurs Grises, je vote contre la démolition de ce chef-d'oeuvre. Qu'on en fasse plutôt un lieu public ou un musée.

Montréal a de plus en plus besoin de ce "retourisme".

Gilles ROCHON
Montréal

Je trouve scandaleux de détruire ce couvent, et j'ose espérer que le gouvernement du Québec interdira cette démolition, d'autant plus qu'une solution de rechange (l'Université Concordia) existe.

Cette compagnie n'aurait pas imaginé un tel projet sur son territoire helvétique quand on connaît la puissance de la "Helmatologie" (protection du patrimoine) quand il s'agit de sauvegarder et restaurer des monuments historiques. Je suis en parler en connaissance de cause, étant Suisse moi-même (mais résidant à Montréal depuis 7 ans).

P. BIELMANN
Saint-Lambert

Au nom du prestige d'un tel couvent, les politiciens vendent notre héritage et celui de nos enfants. Montréal, réputée pour son architecture, est devenue une ville peu différente de celles de Toronto ou de Cleveland. Il faut toujours être comme les autres. Félicitations, Montréal, tu vas y arriver!

Adèle DOYON
Helene MARTEL

Découverte dans les appareils auditifs!

Nouveau microphone permettant "L'AUDITION SÉLECTIVE"

Mais, un point dans le domaine de l'auditif, qui est, à notre avis, le plus important, est que ce nouveau microphone permet de sélectionner le son que l'on veut entendre et de rejeter tout le reste. C'est ce que nous appelons "l'audition sélective".

Le microphone unique utilisé dans le modèle à système à l'oreille est appelé "LAD" (Lipid Audio Device). Il capte deux admissions pour les sons. L'une, avant et l'autre, à l'arrière. Cependant, les sons captés par l'oreille sont filtrés à travers un filtre de 300 cycles par seconde.

Il s'agit de la "technologie" qui permet de sélectionner d'avec les autres sons qui peuvent être captés par l'oreille, les sons que l'on veut entendre. Les autres sons sont rejetés. Quant aux sons provenant de l'arrière, ils sont également rejetés. L'usage, le confort, la simplicité, la fiabilité, le prix sont sans attention, totalement oubliés, lorsqu'on parle de ce microphone.

De nombreux essais de mise en œuvre de ce nouveau appareil auditif par nos usagers d'expérience ont conduit de remarquables améliorations particulièrement pour la

compréhension de la parole. Ce microphone est disponible en deux modèles: un modèle à l'oreille et un modèle à l'oreille moyenne. Les deux modèles sont disponibles en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

Le modèle à l'oreille est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes. Le modèle à l'oreille moyenne est disponible en deux versions: une version pour les hommes et une version pour les femmes.

ÉCONOMISEZ 20% Profitez de nos bas prix maintenant et économisez sur votre entretien, etc.

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faîtes sur mesures
- Première qualité
- MAIN D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenetrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN OCTOBRE PAS D'INTERET

Service d'achat à domicile Jour et soir Termes faciles

AUSSI: AUVENTS, PORTES, REVÊTEMENTS EN ALUMINIUM, FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES ET PERSIENNES

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES. TELEPHONE **731-7676** SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montréal

• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

Hubbard: de la science fiction à l'Eglise de Scientologie

par Richard CHARTIER

Depuis quelques mois déjà, les journaux de Montréal font de plus en plus souvent état d'enquêtes et de dénonciations orchestrées par l'Eglise de scientologie, sous le couvert d'organismes laïcs à l'allure très officielle: Committee on Institutional Psychiatry, Citizens Commission on Human Rights, Commission sur la réforme policière, etc.

Les dénonciateurs, leur coordonnateur Robert Dobson-Smith en tête, sont des Ontariens en grande majorité. Leurs cibles favorites sont la psychiatrie, la police et, plus récemment, l'euthanasie qui serait pratiquée régulièrement à Toronto et "probablement" dans tous les hôpitaux du Canada...

Lors d'une récente visite à LA PRESSE, Mme Suzanne Surgeoner de Toronto, a expliqué que l'Eglise de scientologie dont elle fait partie, se manifeste sur deux tableaux. Il y a les "Sunday services", la prière et l'étude de la philosophie scientologique d'une part et, d'autre part, l'Église commandite des "activités de réforme sociale" un peu partout à travers le monde et ce, depuis plus de 20 ans. Au Canada, dit-elle, ces activités sont poursuivies depuis une quinzaine d'années et s'intéressent non seulement à la psychiatrie et à la police, mais également aux problèmes de la drogue, de l'alcoolisme et de la réhabilitation des criminels.

Une de ces enquêtes portait, au mois de mars dernier, sur l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Le coordonnateur des enquêtes de l'Eglise de scientologie, M. Robert Dobson-Smith, s'est introduit dans l'institution, y a "étudié" le cas d'un patient en cure fermée et en a ramené des photographies où l'on aperçoit notamment une patiente nue accroupie au fond d'une cellule.

Quant à Mme Surgeoner, elle a clairement dit ce qu'elle pense du directeur de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu: "Le Dr Lazure est d'avis que l'homme est un animal et que celui-ci n'a pas de dimension spirituelle. Le respect du Dr Lazure à l'égard des autres est limité. Nous croyons, nous, que chaque homme a droit à sa liberté, à sa santé mentale."

Psychiatrie et Interpol

Selon les "scientologistes", la psychiatrie moderne est le prolongement des traitements que les nazis ont infligés aux Juifs pendant la Dernière Guerre et constitue un outil efficace de répression politique. Pour redresser la situation, estiment-ils, il faut que le ministère des Affaires sociales fasse enquête sur des institutions comme Saint-Jean-de-Dieu et que le gouvernement fédéral expulse du pays la Fédération mondiale de la santé mentale. Celle-ci, alléguent-ils, porte atteinte au nationalisme du Canada par sa philosophie politique, ses vues extrémistes et ses objectifs ouvertement favorables à un gouvernement mondial.

Sur la scène policière, ils reprochent à l'Interpol de n'avoir jamais voulu se prêter à la chasse aux criminels nazis et d'être dirigée par des chefs de la défunte Gestapo. Il est donc nécessaire, disent-ils, que le ministère de la Justice mette fin aux liens qui existent entre la Sureté du Québec et l'Interpol. Ils s'inquiètent aussi de l'adhésion récente de l'URSS au réseau Interpol. Entre-temps, ils accusent la Gendarmerie royale du Canada de refiler des renseignements à l'opposition conservatrice, aux Communes, de façon à nuire au gouvernement libéral de M. Trudeau...

Les démarches auprès des ministères québécois des Affaires sociales et de la Justice ont été moins fructueuses que ne le laissent entendre les communiqués émis par les filiales de l'Eglise de scientologie.

Voilà pour les dénonciations, au Québec. Mais, au-delà des interrogations que peuvent susciter ces "enquêtes", il convient de s'interroger sur l'Eglise de scientologie elle-même: Qu'est-elle? qui la dirige? d'où vient-elle? où va-t-elle? Dans un ouvrage publié en Onta-

rio en 1970, sous le titre "Sectarian Healers and Hypnotherapy", le Dr John A. Lee répond à ces questions et décrit l'Eglise de scientologie comme une vaste organisation qui attire des gens sincères mais qui profite personnellement à son "pape", L. Ron Hubbard.

Le prétexte: une philosophie conduisant à la délivrance spirituelle. Cette philosophie repose sur une théorie échauffée en 1950 par Hubbard, prolifique auteur de romans de science-fiction, qui affirme notamment que 70 pour cent des maladies sont d'origine psychosomatique. Un système complexe "révélant" le fonctionnement et les lois de l'esprit sert de pierre angulaire à l'édifice du romancier devenu grand guérisseur.

Dès 1952, Hubbard, qui prétendait que l'application de ses principes pouvait conduire à la guérison de presque toutes les maladies, fut dénoncé comme un charlatan dans l'Etat du New Jersey. Fin renard, il eut tôt fait de comprendre que les hommes qui se lancent en religion ont beaucoup plus de facilité à se faire accepter que ceux qui cherchent à piétiner les plates-bandes de la science officielle.

C'est ainsi que la scientologie fut incorporée en Eglise le 21 juillet 1955. Hubbard établit par la suite le siège de son organisation à Saint-Hill, dans le Sussex, en Angleterre, et entreprit de recruter des fidèles à travers le monde.

Dans son exposé — préparé dans le cadre des travaux du Committee on the Healing Arts — le Dr Lee dresse un historique du phénomène:

—L'Eglise de scientologie est vigoureusement dénoncée en 1963 par le gouvernement australien parce qu'elle est à l'origine de nombreuses querelles familiales et de cas de troubles mentaux.

—En octobre 1966, l'American Cancer Society se voit obligée d'aviser ses divisions que certain instrument inventé par Hubbard ne peut en aucune façon guérir le cancer.

—A la suite d'un débat sur la scientologie au Parlement britannique, en mars 1967, le ministre de la Santé dénonce vigoureusement les activités de l'organisation.

—En juillet 1968, le ministère britannique de la Santé donne publiquement avis que la scientologie est néfaste pour la société.

Délivrance onéreuse

Le Dr Lee décrit les étapes franchies par les fidèles, du néophyte à l'initié:

—d'abord un questionnaire, pour écartier les drogués, ex-drogués, malades ou ex-malades mentaux soignés par la psychiatrie conventionnelle, criminels et communistes;

—le néophyte se voit offrir un

—le néophyte se voit offrir un cours en "personal efficiency" (\$15); suit le "Communication Course" en cinq soirs également (\$15); devenu apprenti scientologiste, l'élève est invité à suivre un cours en "Anatomy of the Mind" en 20 soirées (\$50);

—l'élève continue à imiter les marches de la pyramide du savoir scientologique avec le "Dianetic Auditor's Course". L'étudiant doit écouter les confessions d'un autre étudiant et attirer dans l'organisation un nouveau profane. Le cours dure 16 semaines (80 heures) et coûte \$500;

—les deux degrés suivants sont dispensés au siège même de l'Eglise où règne L. Ron Hubbard. Le cours en "Power Processing", d'une durée de 50 heures, coûte \$1,140, est payable d'avance et comporte la signature d'un contrat. Certaines clauses de ce contrat stipulent que l'étudiant reprendra des cours au besoin ou qu'il sera requis de faire, à ses frais, des heures supplémentaires d'entraînement s'il commet des "infractions".

Le Dr Lee décrit de la façon suivante le système de vente d'inspiration pyramidale de l'Eglise de scientologie: Tout membre peut agir à titre de "Field Staff Member" en dirigeant ses amis vers le centre. Pour chaque nouveau membre recruté, le Field Staff Member reçoit une commission de 10 pour cent à même les frais payés par ce nouveau membre.



photo Pierre Côté, La Presse

Le "HMS Hermes"

Des milliers et des milliers de personnes ont fait la queue, hier, pour visiter le porte-hélicoptères de la Royal Navy, le "HMS Hermes", qui est en rade dans le port de Montréal et que l'on voit dans le haut de la photo. Le photographe s'est placé à la hauteur de la rue McGill, où la queue se terminait, et de là, les gens se suivaient, quatre de large, jusqu'au navire sur lequel sert le prince Charles. Comme la distance est considérable et les détours nombreux, cela donne une idée de la longueur du rang. Quant à la circulation, elle était l'équivalent de ce qu'elle est au sommet des heures de pointe, pendant la semaine.

COJO

(SUITE DE LA PAGE A 1)

partie, le programme ne rapporterait que le seignage des pièces de monnaie frappées en surplus d'une année ordinaire (en 1974, on a frappé 1,2 milliard de pièces de monnaie.

● La frappe de pièces d'or de \$100; sur ce sujet, comme l'a confirmé le ministre Bryce Mackasey, le conseil des Ministres est divisé et attendra les résultats d'une étude du marché très approfondie avant de rendre une décision.

Les timbres, du moins l'espère-t-on, rapportent les \$10 millions prévus, même si au 31 mars 1975, ils n'avaient rapporté que \$225,000 au COJO, comme le souligne le rapport de la direction de la Monnaie olympique à déposé au parlement.

Quant aux revenus du COJO lui-même, ils sont établis à \$44 millions, ces revenus provenant du programme de fournisseurs et de licences commerciales, de la vente des billes, etc.

Il est impossible que les revenus du seignage des pièces de monnaie d'utilisation courante et des pièces d'or, si on accepte l'un ou l'autre, ou les deux programmes, permettent de combler l'écart de \$246 millions en entier. Il faudra donc, pour remplir la baignoire au complet (pour reprendre l'image favorite du maire Drapeau), que le COJO trouve un autre robinet au débit aussi généreux.

PLC

(SUITE DE LA PAGE A 1)

annoncé la tenue, les 7, 8 et 9 novembre prochains, à Ottawa, d'un congrès général du Parti libéral du Canada qui sera notamment appelé à tracer les grandes lignes de la politique future du parti.

Les Olympiques

Interrogé par les journalistes, M. Lalonde a refusé de commenter une déclaration attribuée au maire Jean Drapeau et voulant que le gouvernement fédéral soit "moralement" engagé à fournir au COJO les sommes qui devaient être recueillies par la vente olympique.

Le ministre a cependant soutenu que la presse a tendance à minimiser la contribution d'Ottawa aux Jeux olympiques. N'eût été la permission accordée par le parlement fédéral pour instituer la loterie olympique, les Jeux n'auraient pas eu lieu, a-t-il plaidé.

En outre, M. Lalonde a souligné que la tenue des Jeux à Montréal entraînera des déboursés indirects supérieurs à \$100 million pour Ottawa. Ces déboursés seront encourus notamment au titre des mesures de sécurité et d'hygiène, ainsi que pour couvrir les frais extraordinaires de Radio-Canada.

L'EGLISE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

ce en fonction du programme qu'offre l'Eglise de scientologie.

Au ministère, on indique que l'organisation, qui a ses locaux dans le centre-ville, peut continuer à donner des cours jusqu'à ce que la Commission

consultative fasse une recommandation au ministre. Une institution privée, souligne-t-on, sera tolérée si elle fait preuve de "bonne volonté" à partir du moment où les autorités exigent qu'elle se munisse d'un permis.

L'Eglise de scientologie de Montréal continue donc de donner des cours, parce qu'elle est tolérée, mais il est évident qu'elle a du mal à prouver qu'elle ne constitue pas un entreprise lucrative.

"Une secte fanatique, cruelle, vindicative..."

Si l'Eglise de scientologie est encore assez mal connue au Québec, elle l'est toutefois un peu plus en Ontario.

Une Commission d'enquête instituée par le cabinet de l'Ontario le 14 juillet 1966 a étudié les diverses pratiques paramédicales (chiropratique, etc.) qui avaient cours dans la province. Au menu, l'Eglise de scientologie occupait une place de choix. Dans son rapport, qui fut déposé le 23 avril 1970 et publié aux éditions de la Reine, la Commission lui a consacré un volume presque complet.

La Commission (Committee on the Healing Arts) décrit l'Eglise de scientologie comme "une secte fanatique, cruelle, vindicative, paranoïaque et intolérante."

Durant l'enquête, la Fondation Hubbard est devenue l'Eglise de scientologie, histoire de compliquer la tâche des commissaires. De plus, il a fallu émettre des sub poena pour amener les responsables de l'organisation à venir témoigner. Brefs leur coopération a été nulle.

Les récentes coupures de journaux de Toronto montrent bien que l'Eglise de scientologie n'a pas renoncé à ses activités pour autant.

Le 9 décembre 1974, l'organisation a retiré les poursuites pour libelle qu'elle avait intentées contre les Commissions des bibliothèques publiques de Hamilton et Etobicoke.

L'Eglise de Scientologie voulait en particulier que les bibliothèques se départissent de quatre livres aux titres d'ailleurs assez éloquentes: Scientology, the New Religion, par George Malko; The Mind Benders, par Cyril Vosper; Inside Scientology, par Robert Kaufman et The Scandal of Scientology, par Paulette Cooper. Inutile de dire que ces ouvrages faisaient piètre réputation à l'organisation. En recevant l'assurance que ces bibliothèques disposeraient également d'ouvrages décrivant favorablement l'Eglise de scientologie, celle-ci a retiré ses poursuites.

Le 17 février dernier, en Cour supérieure de l'Ontario, un jury arrivait à la conclusion que la maison Tower Publishing Co. de New York avait eu tort de publier The Scandal of Scientology. Du même coup, la chaîne Reed Bookstore de Toronto était condamnée pour avoir distribué The Mind Benders. Pour ces lésions à son renom, l'Eglise de scientologie a reçu des dédommagements totalisant \$5,000.

L'Eglise réclame la prison

Le 21 avril dernier, toutefois, l'organisation a perdu son procès contre une dame Nan McLean qui avait donné des conférences à la radio et à la télévision pour dénoncer l'Eglise à laquelle elle avait précédemment appartenu. L'an dernier, une injonction avait interdit à l'intimée d'attaquer ou de diffamer publiquement l'Eglise. Par la suite, l'organisation l'a poursuivie en l'accusant d'être passée outre à l'injonction par de nouvelles déclarations à la radio et à la télévision de Calgary.

Le juge a rejeté cette requête, la preuve n'ayant pas été faite que Mme McLean s'était rendue coupable d'outrage au tribunal. L'Eglise de scientologie réclame contre la dame une peine d'emprisonnement.

harman kardon • J.B.L. • ESS • CAZ-TECH • TEAC • OTARI • AKAI • SCOTT • SANSUI • KENWOOD • PIONEER

TOSHIBA • KOSÉ • LEARJET • GRUNDIG • SENNHEISER • CAZ-TECH • HARMAN KARDON • J.B.L. • MARANTZ • ESS • CAZ-TECH • OTARI • AKAI • YAMAHA • SANSUI
DYNACO • SHERWOOD • SUPERSCOPE • CONCORD • GODDMAN'S • LENCOR • THORENS • DUAL • PANASONIC • ELECTROHOME • R.C.A. • ZENITH • AUDIO TECHNICA

N.A. ÉLECTRONIQUE LTÉE

SE MOQUE FOLLEMENT DES PRIX!

LA VENTE DU SIÈCLE

\$379

Prix cour. \$635 ÉCONOMISEZ \$256

Deux ENCEINTES INTEGRA Haute efficacité 26" x 13" x 10"

harman/kardon

AMPLI-TUNER AM/FM stéréo modèle 330B
Puissance de sortie 2 x 20W efficaces les deux canaux en fonctionnement sous 4-8 ohms de 100 Hz à 20 kHz. Distorsion harmonique totale inférieure à 0.3%. Rapport signal/bruit: supérieur à 75 dB (non pondéré). Réponse de fréquence: 20-15 000 Hz. 1 dB à 1 V. Sensibilité FM: 2.5 microvolts. Rapport signal/bruit en FM: 60 dB. Collet moyen facile!

TOURNE-DISQUES GARRARD
Avec base, couvercle, tête de lecture magnétique Shure M-81

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE EN RAISON DU BAS PRIX

N. A. ELECTRONIQUE LTÉE

1440 ouest, Sauvé 336-1229, 336-6736

MAIL L'ACADIE SAUVÉ Prolongement de Côte Vertu

R.D.K. • MEMOREX • AIWA • SLOTH-3M • LLOYD'S • SHURE • PICKERING • MORSE • HOLIDAY • QUASAR
Egal. H.F.C.

Quatre cents cyclistes défient la loi sur le pont Jacques-Cartier

Quelque 400 cyclistes ont volontairement violé la loi, hier matin, en prenant d'assaut le pont Jacques-Cartier, où il est interdit de circuler à bicyclette.

Cette manifestation est une nouvelle étape dans le combat que les cyclistes livrent pour qu'on aménage des voies cyclables dans la ville et qu'on leur permette de traverser les ponts.

Ils veulent ainsi amener les autorités à considérer la bicyclette comme un moyen de transport qu'un grand nombre de citoyens n'hésiteraient pas à utiliser pour se rendre au travail s'il y avait davantage de sécurité.

Le tout, en mettant l'accent sur le

fait que la bicyclette est plus rapide que la voiture aux heures de pointe, qu'elle ne pollue pas et ne consomme pas de pétrole.

Hier, les chevaliers de la bicyclette sont partis du parc Jarry et ont pris le pont Jacques-Cartier pour se rendre à l'île Sainte-Hélène. L'un d'entre eux a été blessé légèrement, sur le pont, lorsqu'il a été heurté par un taxi.

Rendus à l'île, la police a menacé de les arrêter s'ils circulaient dans l'île. Ils ont désobéi et les policiers n'ont rien fait, sans doute pour ne pas avoir à arrêter 400 personnes...

Une voiture de police les attendait cependant lorsqu'ils sont arrivés pour

reprendre le pont pour le retour à Montréal. Les policiers les obligeaient à se diriger vers le trottoir mais lorsqu'ils ont dû s'occuper d'une collision entre deux voitures, la moitié du groupe en a profité pour prendre le pont.

Les cyclistes ont ensuite mangé en plain air dans le Vieux-Montréal avant de retourner au parc Jarry. Une randonnée d'environ 15 milles, par un temps maussade, ce qui explique qu'ils n'étaient pas plus nombreux.

Comme prochaine étape, les contestataires songent sérieusement à "essayer" le pont Champlain...

Fibres d'amiante: la situation est six fois pire que le pensaient les mineurs

Les mines d'amiante modernes sont loin d'offrir autant de sécurité qu'on le croyait contre l'amiantose.

C'est ce qui ressort d'un rapport gouvernemental que le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a rendu public samedi, à l'occasion de la réunion du conseil confédéral de sa centrale.

Ce rapport concerne une enquête effectuée par l'ingénieur Guy Gaboury, du ministère des Richesses naturelles, l'année dernière, à Asbestos Hill, dans l'Ungava, où la compagnie Asbestos Corporation exploite une mine d'amiantose depuis 1973.

La même compagnie exploite également une usine à Thetford Mines, où les travailleurs de l'amiantose ont eu grève depuis le 16 mars dernier. Un des points en litige concerne justement les mesures à prendre pour réduire l'amiantose chez les mineurs.

L'inspection dans l'Ungava révèle que la pollution d'amiantose à laquelle les mineurs sont soumis dépasse les normes fixées par le gouvernement et applicables en 1977. Ces normes précisent que le taux de particules d'amiantose par centimètre cube d'air ne devra pas dépasser cinq fibres. Quant aux mineurs, ils

demandent que le taux maximum soit de seulement deux fibres.

Les résultats du rapport Gaboury sur la mine de l'Ungava sont assez éloquentes: au séchoir, le taux moyen de concentration s'établit à 29,3 fibres par cc. d'air, avec des pointes allant à 54,1 à certains endroits; au "chargement Ken Worth", la concentration atteint 128,2 fibres; à la "réserve de la fibre", le taux atteint 726,7 fibres à l'intérieur; à la galerie du convoyeur, l'inspecteur remarque "qu'il y a trop de poussière pour que ce puisse être mesuré".

Selon M. Pepin, ce rapport démontre la justesse de la cause défendue par les mineurs de Thetford Mines.

M. Ovide Lemay, président du syndicat des mineurs de l'amiantose de Thetford, a révéilé, de son côté, que même l'eau potable de Thetford est polluée et qu'on y retrouve 172 millions de particules d'amiantose par litre.

Il a rappelé qu'en juin 1973, à Duluth, au Minnesota, le gouvernement américain avait établi d'urgence un pont aérien pour approvisionner la ville en eau potable, après qu'on eut découvert que l'eau contenait 75 millions de particules par litre.

Un charognard ontarien nie le témoignage de Mallette

Un ramasseur d'animaux morts de l'Ontario, Russell Coupland, dont le nom a été prononcé devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, a nié samedi les allégations selon lesquelles il aurait vendu de la viande avariée destinée à varier le menu des Québécois.

Coupland a répondu au témoignage de Gérard Mallette le décrivant comme l'un des nombreux récupérateurs de viande ontariens qui ont alimenté les distributeurs de viande impropre à la consommation.

Le récupérateur ontarien a cependant admis avoir congédié au printemps 1966 un de ses employés qu'il soupçonnait d'avoir vendu de la viande provenant d'animaux morts.

Bien qu'il n'ait pas mentionné le nom de cet employé, M. Coupland a reconnu qu'il avait été lui-même, à cette époque, approché par le distributeur hullois Gérard Mallette. Celui-ci a dit à la Commission que Coupland lui avait demandé de lui vendre de la viande.

Dans sa réplique, Coupland dit qu'il a refusé le marché et qu'il n'a pas revu Mallette depuis. Il affirme en outre avoir informé des inspecteurs ontariens de la rencontre avec l'homme d'affaires québécois.

La semaine dernière, Mallette a soutenu devant la CECCO que de la viande teinte a été expédiée pendant neuf ans de l'Ontario au Québec. En 1971 et 1972, a-t-il précisé, il se vendait ainsi de 10 à 20 tonnes de "harogne" par semaine.

Mallette a expliqué aux commissaires de la CECCO qu'il était impliqué dans deux réseaux qui le mettaient en contact avec plusieurs ramasseurs d'animaux morts de l'Ontario, à l'est d'Orillia.

Outre le nom de Coupland, Mallette a prononcé ceux de Gordon Nelson, de Smith Falls, Dick Collins et Arthur Burrett, tous deux de Perthborough, Nick Montague, d'Orillia, et Marc Lorens, de Durham.

M. Coupland a insisté sur le fait que toute sa viande reçoit l'étampe "impropre à la

consommation humaine" et qu'elle est vendue exclusivement à des récupérateurs munis de permis à cet effet.

Canadienne arrêtée à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Une ressortissante canadienne, Denise Roger Jouhane, âgée de 20 ans, a été arrêtée samedi à l'aéroport international de Beyrouth alors qu'elle tentait de s'embarquer pour Montréal avec sept litres d'huile de haschisch dissimulés dans une valise à double-fond, annonce-t-on dimanche. Elle a été indiquée aux enquêteurs qu'elle avait été contactée par un "réseau international" qui lui a offert la somme de \$3.000 et un passage en avion jusqu'à Montréal pour convoier la drogue qui vaut, aux États-Unis, \$100.000 à la vente.

NORD
AU PAVILLON DE L'AUTO MTL. INC., 7665 boul. Lacordaire Montréal Tél. 259-6981
RENAULT CRÉMAZIE LTÉE 350 Crémazie est. Montréal Tél. 387-3781
RIVE SUD
PARIS AUTO INC. 825 boul. Taschereau, Greenfield Park Tél.: 672-6660
RENAULT LONGUEUIL LTÉE 465 ouest Curé-Poirier Longueuil Tél.: 677-6361
EST
AU GRAND SALON (1968) LTÉE, 2230 rue Viau Montréal Tél. 254-9971
LAREAU AUTOMOBILE INC. 4476 rue DeLaroché Montréal Tél.: 523-2153-4

Bobby Unser, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis, nous parle des performances de la Renault 12 station-wagon 5 portes

Bobby Unser nous dit: "Je ne m'attendais pas à ce qu'une station-wagon donne un si bon rendement. J'ai dû me rendre à l'évidence. La Renault 12 station-wagon offre en équipement standard traction-avant, direction à crémaillère et pneus ceinturés d'acier. De plus, le moteur permet de faire jusqu'à 30 milles au gallon!"

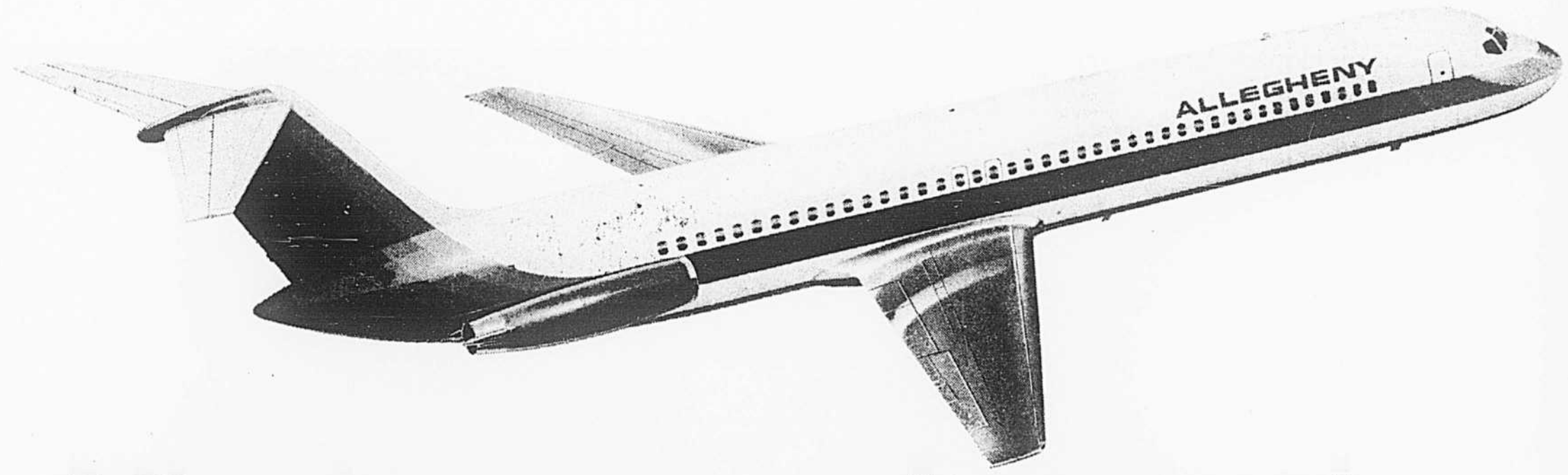


et son frère Al nous parle de ses côtés pratiques

Al Unser nous dit: "Cette station-wagon 5 portes peu encombrante par ses dimensions extérieures vous offre quand même un impressionnant espace cargo de 58 pieds cube. J'aime les sièges baquets inclinables et j'apprécie l'espace confortable réservé aux passagers. Demandez à votre concessionnaire Renault de vous expliquer tous les avantages des performances pratiques de cette station-wagon."



BREVETS D'INVENTION Marques de commerce Dessins de fabrication en tous pays MARION ROBIC & ROBIC 2100, Drummond, Montréal 107 Téléphone 288-2162
OUEST
MONTREAL DAUPHINE INC. 12050 boul. Laurentien Montréal Tél.: 331-6130
RENAULT PIERREFONDS LTÉE 14199 ouest, boul. Guoin Pierrefonds Tél.: 620-1511
CENTRE
RENAULT CENTRE-VILLE 1824 ouest, Ste-Catherine Montréal Tél. 937-9551
LAVAL
CONCORDIA AUTO LTÉE 4450 boul. Levesque Laval Tél. 661-0660



Allegheny prend son vol.

Et ses nouvelles couleurs brillent clair dans le ciel.

Un nouveau symbole Allegheny pour 1975... et tout ce que nous vous offrons...

Des horaires commodes, un maximum de services au prix minimum.

L'équipement le plus moderne pour billets, réservations et commodités aux aéroports. Allegheny compte plus de 70 jets qui assurent le meilleur service aérien et un maximum de facilités aux personnes les plus occupées du pays.

L'efficacité doit demeurer notre mot d'ordre

Nous desservons plus de 150 villes dans 18 États et au Canada. C'est là que réside plus de la moitié de la population dans le centre financier, industriel et gouvernemental du pays.

Nos clients ont besoin d'un service sûr et efficace. Et nous faisons tous nos efforts pour

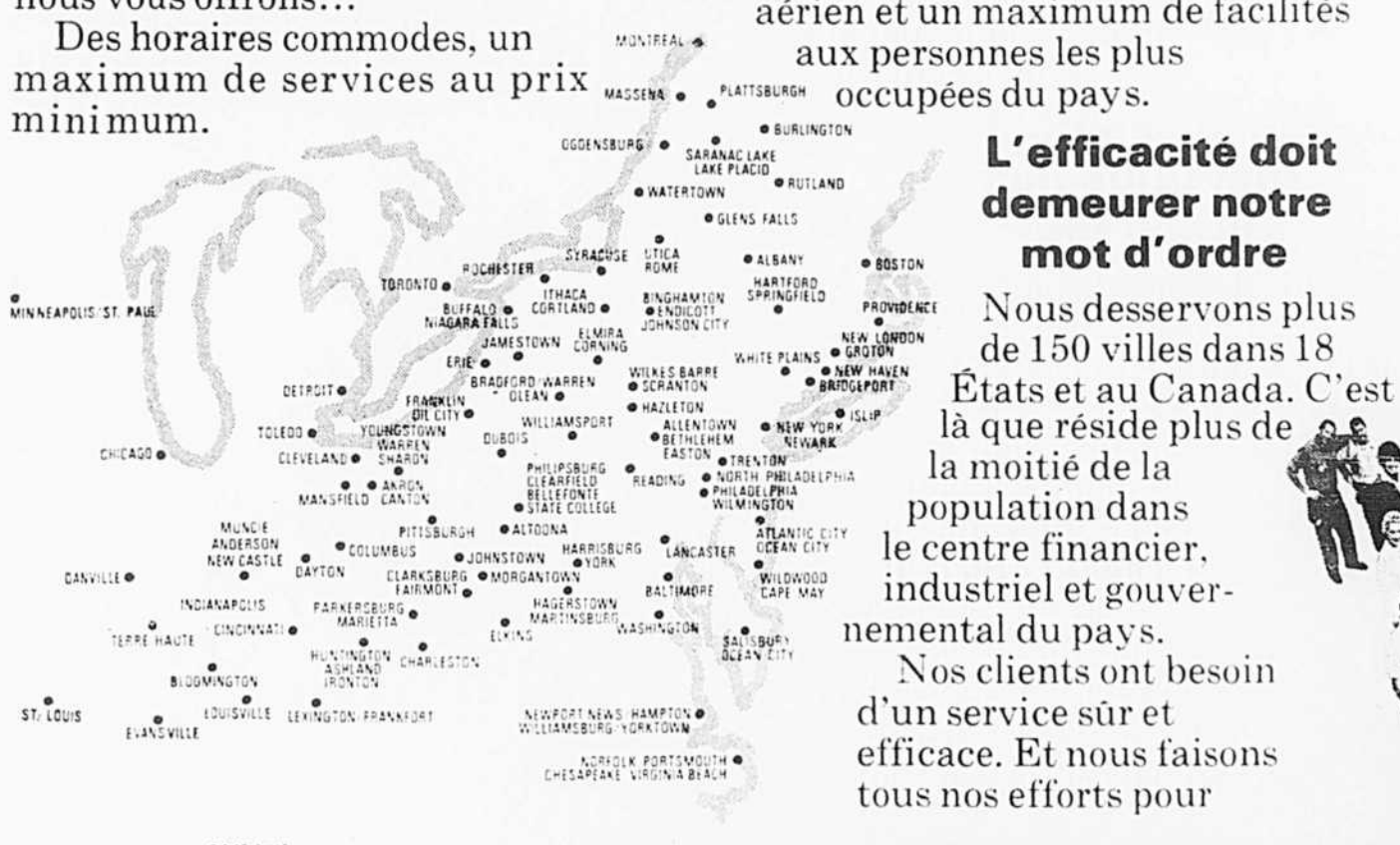
que chaque client d'Allegheny soit satisfait en tous points.

Nous voulons être en tête

Car les 7000 personnes qui composent les divers services Allegheny connaissent les responsabilités professionnelles. Ce sont tous des professionnels qui connaissent l'importance des tâches accomplies parfaitement, en tout temps.

Mais notre personnel n'est pas

trop occupé, il sait encore la valeur d'un sourire ou d'un merci gentil. Nous nous engageons à assurer en tout temps un impeccable service personnalisé afin de toujours demeurer en tête.



ALLEGHENY
La 6e ligne aérienne d'Amérique, au niveau du transport des passagers.





La thèse de la souveraineté fiscale et du "Maître chez nous", de Daniel Johnson, n'a pas eu beaucoup de succès à Ottawa.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

- 7 -

Les textes
sont de
Marcel DESJARDINS

Lorsque M. Robert Bourassa s'empara du pouvoir en avril 1970, ce jour-là le Québec commença à devenir "une province comme les autres" dans ses relations avec Ottawa.

De fait, l'arrivée de M. Bourassa a profondément modifié l'ensemble des relations Ottawa-Québec, comme on aura sans doute l'occasion de s'en rendre compte une fois de plus, cette année, si le Québec décide de reprendre les discussions constitutionnelles en vue d'un éventuel rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Cette fois, l'approche québécoise sera bien différente. "Elle sera pragmatique, selon le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gérard-D. Lévesque. Nous essaierons de marquer des progrès en abordant un sujet à la fois. Nous n'aurons pas d'approche globale comme la dernière fois."

Sous M. Bourassa, il n'y a pas seulement la technique constitutionnelle qui est différente. C'est l'ensemble du comportement québécois en matière de relations fédérales-provinciales qui a changé depuis le 29 avril 1970.

Si à cette époque, les libéraux reprenaient de nouveau le pouvoir des mains de l'Union nationale, après une absence de moins de quatre ans, on devait vite constater que tout un monde séparait les li-

beraux de Jean Lesage et ceux de Robert Bourassa. Il n'était certes plus question d'un retour au style de gouvernement de "la révolution tranquille".

Jean Lesage avait repris la pratique du droit. Paul Gérin-Lajoie présidait l'Agence canadienne de développement international à Ottawa. Il avait même refusé un retour sur la scène politique québécoise aux côtés de M. Bourassa. Eric Kierans faisait aussi carrière dans la capitale canadienne ou il dirigeait le nouveau ministère fédéral des Communications, entre deux greves du service postal canadien. Claude Wagner, redevenu magistrat, grâce aux bons offices du gouvernement Bertrand, laissait se cicatriser les plaies reçues lors du congrès de leadership du mois de janvier. Et René Lévesque dirigeait le Parti québécois.

L'équipe libérale n'était plus la même. Il s'agissait vraiment de deux formations politiques totalement différentes qui n'avaient plus en commun que le nom.

La province s'en rendit compte rapidement. Mais ce changement dans le personnel politique libéral allait se refléter d'une façon particulière dans le domaine des relations fédérales-provinciales.

Le gouvernement Lesage avait fait ses beaux dimanches de slogans comme "Il faut que ça change", "Maître chez nous", l'U-

non nationale sous Daniel Johnson véhiculait "l'égalité ou indépendance" et parlait de "souveraineté fiscale". M. Bourassa, lui, promettait de remettre le Québec "au travail" avec ses "100,000 emplois". Sa préoccupation, on le devine, allait être différente.

Le Québec s'était donné un gouvernement terre-à-terre, pragmatique.

Le fédéralisme allait être "rentable".

Le "French Power"

Il ne s'était écoulé que 47 mois depuis la défaite du gouvernement Lesage lorsqu'au soir du 29 avril Robert Bourassa, alors âgé de 36 ans, fit son entrée triomphale au quartier général du Parti libéral, à Montréal.

Entre Lesage et Bourassa, le Québec et le Canada avaient vécu de grandes pages d'histoire. Dans le processus, le rapport de forces Ottawa-Québec fut transformé.

A Ottawa, l'équipe minoritaire de M. Lester B. Pearson, la même qui avait vécu l'époque mouvementée des relations Ottawa-Québec telles que conçues, sinon dictées, par "les perses de la révolution tranquille", cède sa place.

Les Trudeau, Marchand, Pelletier, Pepin, Chrétien et Lalonde (dans l'arrière-scène), le "French Power", défendent désormais les couleurs du fédéralisme canadien.

"C'est parce que le gouvernement fédéral était trop faible que je m'y suis laissé catapulté", écrit Pierre Elliott Trudeau dans "Le Fédéralisme et la société canadienne-française" en parlant de son arrivée sur la scène fédérale.

De fait les fédéralistes d'Ottawa, assiégés par l'équipe Lesage, commencent à croire que seul "Le statut particulier" ou une forme quelconque "d'Etats associés" parviendrait à garder le Québec dans le giron canadien. MM. Trudeau, Pelletier et Marchand s'amenèrent à Ottawa pour "faire contrepois à cette idée reçue" et pour démon-

22 JUIN
60-75

UNE CERTAINE RÉVOLUTION TRANQUILLE

trer, comme le chef libéral fédéral le déclarera en septembre 1970, à Sept-Îles, que "nous sommes également assez vigoureux, assez sérieux, assez courageux pour nous installer à Ottawa, pour participer sans compromis honteux, sans crainte et sans remords, à la conduite des affaires du pays, pour être chez nous dans toutes les provinces, et pour collaborer au progrès de tout le Canada".

Solennelle intransigeance

En 1962, après avoir adopté plusieurs mesures progressistes, dont la création de la Commission Parent, les libéraux de Jean Lesage se font réélire avec le slogan "maîtres chez nous". C'est l'élection qui décidera de la nationalisation de l'électricité.

Mais ce slogan se traduit déjà par une nouvelle volonté du gou-

vernement québécois de reprendre possession de son économie, de ses ressources fiscales, de tous les outils qui lui assureront le contrôle de son destin politique. Le gouvernement du Québec est en quête de pouvoirs accrus. Du même coup, il cherche à limiter ceux du fédéral.

Sur le plan des relations fédérales-provinciales ce climat nouveau se traduira par des négociations difficiles, des débats farouches et des ultimatums de Jean Lesage qui provoquent des tensions sans précédent entre Ottawa et Québec. C'est l'époque de "solennelle intransigeance" comme l'écrivit un éditeur libéraliste.

Favorisée par la présence à Ottawa d'un gouvernement minoritaire relativement faible, administrativement délabré, divisé, et décontenancé par ce que Marcel Rioux appellera "Le printemps du Québec" dans "La question du Québec", les revendications québécoises débouchent sur un déblocage majeur: la création du Régime des rentes, le transfert de ressources fiscales en faveur des provinces et le retrait des programmes conjoints.

En février 1965, le Québec jette une certaine consternation dans les milieux de la politique extérieure canadienne, alors sous la direction de M. Paul Martin. Le Québec, re-

présenté par son ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, innove en signant une entente portant sur un programme d'échanges et de coopération en matière d'éducation, avec un pays étranger, la France. Quelques mois plus tard, M. Pierre Laporte récidive, cette fois, par un nouvel accord France-Québec, sur la culture cette fois.

Face aux initiatives québécoises, MM. Martin et Pearson sont forcés de "céditer" au plus tôt les gestes de Québec en signant avec la France une entente parapluie permettant à toutes les provinces du Canada de faire de même.

Les relations France-Québec demeureront un point chaud du contentieux Québec-Ottawa pendant plusieurs années. La question devint brûlante lors du voyage du général de Gaulle et de son "Vive le Québec libre" en 1967, à Montréal.

Des moments déterminants

Au cours des 47 mois qui précéderont l'arrivée au gouvernement Bourassa, le Québec a vécu lui aussi des moments déterminants.

Au lendemain de la défaite "des perses de la révolution tranquille", en 1966, le contentieux Québec-Ottawa tombait entre les mains d'une nouvelle équipe mal préparée qui comptait peu d'hommes compétents. A l'époque, on ignorait quelle influence le nouveau premier ministre, M. Daniel Johnson, allait exercer dans le domaine des relations fédérales-provinciales.

Gardé à vue par la presse anglophone torontoise qui voyait en lui un pseudo-indépendantiste après la publication de son livre (en 1965) "Égalité ou indépendance", et l'accueil réservé à Charles de Gaulle, Daniel Johnson étonne ces mêmes milieux en se liant avec le très "canadien" premier ministre ontarien John Robarts. M. Johnson, on s'en souviendra, avait été l'un des premiers chefs de partis politiques québécois à préconiser une nouvelle constitution canadienne.

A l'automne 1967, Robarts décide de convoquer la Conférence sur la Confédération de demain pour que les premiers ministres provinciaux puissent examiner avec M. Johnson, devant les caméras de télévision, le désormais célèbre "What does Quebec want?"

Sur ces entrefaites, M. Lester B. Pearson se prépare à quitter la direction du Parti libéral du Canada. Pierre Elliott Trudeau est déjà ministre de la Justice depuis le mois d'avril. Il lui succédera en avril 1968.

Au Québec, les Etats généraux du Canada français viennent tout juste de rejeter le fédéralisme canadien et M. René Lévesque, en rupture de ban avec le Parti libéral du Québec, mijote la création du Mouvement Souveraineté-Association.

L'idée indépendantiste grandissait au Québec depuis le début de la décennie et plusieurs militants n'attendaient qu'un René Lévesque pour se lancer corps et âme dans la mise sur pied d'un parti politique indépendantiste. Ce sera le Parti québécois en octobre 1968.

En
avril 70,
le Québec
redevient
"une province
comme les autres"

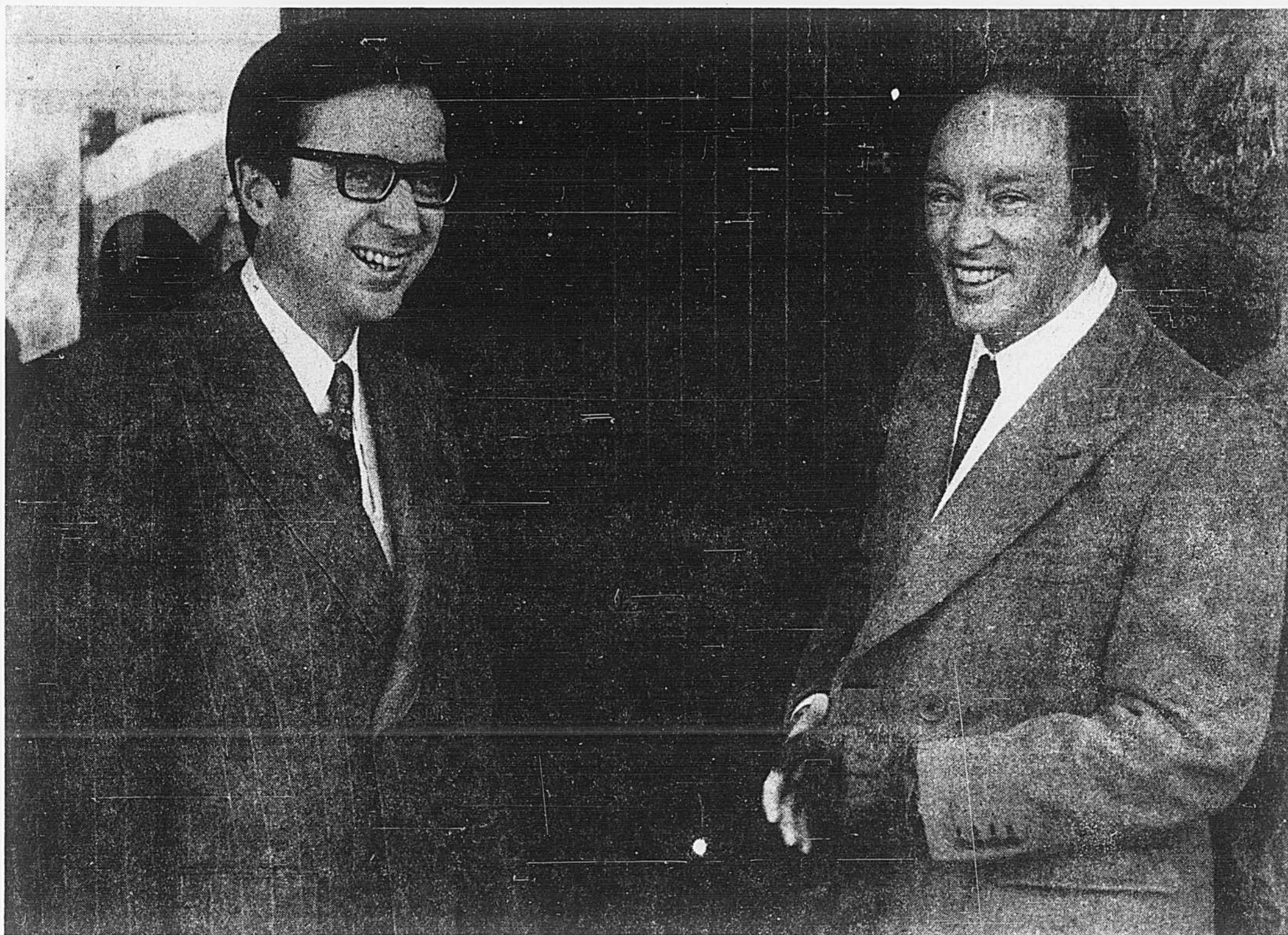


photo Jean Goupil, LA PRESSE

L'arrivée de Robert Bourassa à la tête du gouvernement de la province de Québec a changé beaucoup de choses dans les relations entre le gouvernement provincial et le fédéral.

Même si le gouvernement fédéral bouda la Conférence sur la Confédération de demain, il n'en demeure pas moins que cette rencontre constituera l'amorce de la révision constitutionnelle entreprise l'année suivante, opération qui devait prendre fin sur l'échec de Victoria en juin 1971.

Le Québec, selon les paroles mêmes de M. Johnson, s'engageait donc dans la révision avec "le mandat de militer de toutes ses forces en faveur d'une constitution nouvelle consacrant l'égalité juridique et pratique de nos deux communautés nationales".

Le gouvernement québécois concluait que "c'était au gouvernement du Québec que devait revenir la responsabilité de voir à la sauvegarde et à l'épanouissement de la nation québécoise".

"En conséquence, expliquait récemment M. Claude Morin, l'ancien sous-ministre québécois des Affaires intergouvernementales qui fut intimement lié aux négociations constitutionnelles, le Québec réclamait non pas des retouches au cadre fédéral, encore moins des accommodements administratifs par définition éphémères et trompeurs, mais bel et bien une révision constitutionnelle en profondeur, la plus importante et la plus étendue en fait que le Canada ait jamais connue."

A la conférence de Toronto, M. Johnson avait pris le soin de préciser que le Québec, "comme point d'appui d'une nation, voulait être le

maître de ses décisions en ce qui a trait à la croissance humaine de ses citoyens (c'est-à-dire à l'éducation, à la sécurité sociale et à la santé sous toutes leurs formes), à leur affirmation économique (c'est-à-dire au pouvoir de mettre sur pied les instruments économiques et financiers qu'il croit nécessaires), à leur épanouissement culturel (c'est-à-dire non seulement aux arts et aux lettres, mais aussi à la langue française) et au rayonnement de la communauté québécoise (c'est-à-dire aux relations avec certains pays et organismes internationaux)."

Mais Daniel Johnson, décédé le 26 septembre 1968, ne sera pas là pour assister au dénouement de son grand projet, pas plus d'ailleurs que son successeur, feu Jean-Jacques Bertrand, dont le gouvernement fut défait à l'élection d'avril 1970.

Eliminer les frictions

Côté relations fédérales-provinciales, M. Bourassa héritait donc d'une lourde succession.

Daniel Johnson avait réussi à transporter sur le plan constitutionnel la contestation des programmes et la revendication de nouveaux pouvoirs entreprises sous Jean Lesage. Entre MM. Johnson et Bertrand, les positions québécoises furent intégralement maintenues.

M. Bourassa prenait possession d'un dossier majeur qui correspondait mal à son tempérament, au style qu'il s'appropriait à épouser et à l'image de jeune technocrate, économiste, fédéraliste qu'il s'était donnée durant la course à la direction du Parti libéral du Québec, puis durant la campagne électorale d'avril 1970. La révision constitu-

tionnelle servait mal un Premier ministre qui avait décidé d'éliminer les frictions et d'éviter les querelles Ottawa-Québec.

M. Bourassa avait compris que face à un Pierre Elliott Trudeau au sommet de sa gloire et de sa verve, qui avait déjà trouvé le moyen de prendre l'initiative de tout ce qui s'appelle relations fédérales-provinciales et révision constitutionnelle, il valait mieux chasser "le spectaculaire", l'affrontement de cet important secteur de la politique québécoise. D'autant plus que le gouvernement fédéral possédait désormais en M. Trudeau un porte-parole efficace, "crédible", capable de porter l'affrontement au Québec, de contester les politiciens québécois dans leur propre province. Ce dont M. Pearson était évidemment incapable.

Le nouveau Premier ministre avait aussi promis que le fédéralisme apprêté à la Bourassa serait rentable financièrement, immédiatement, pour le Québec. Dans l'entourage de M. Bourassa, on a jugé que "la laurumachie" s'apparentait plutôt mal à un fédéralisme di-sions... d'affaires et au type de relations très personnalisées, se déroulant entre MM. Trudeau et Bourassa au téléphone et dans les conversations privées. Dans les rues d'Outremont le dimanche matin ou ailleurs.

Les événements ont exercé une influence considérable sur le style, le ton, l'approche et le contenu des relations Ottawa-Québec, au lendemain de la désastreuse conférence de Victoria et du "non québécois" à la nouvelle charte constitutionnelle. Si cette fin de non-recevoir sonnait le glas de la révision constitutionnelle, elle permettait par ailleurs à M. Bourassa d'entamer une nouvelle ère de relations fédérales-provinciales, la sienne. Pour autant, il n'avait pas à rompre trop brutalement avec un projet qui était en quelque sorte le fruit d'une continuité de dix ans.

La crise d'octobre '70 (moins de six mois après la prise du pouvoir par M. Bourassa), la montée du Parti québécois et la polarisation de l'opinion québécoise entre fédé-

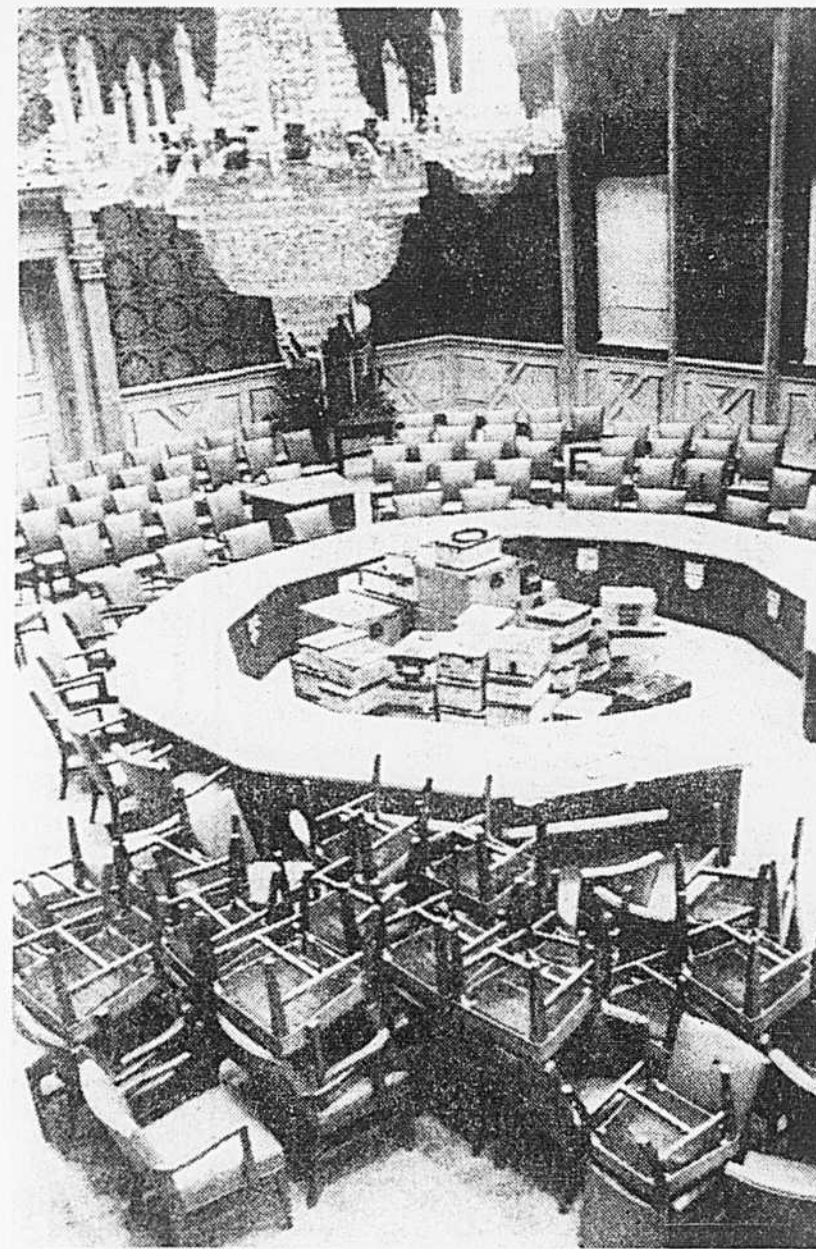
ralistes et indépendantistes, processus accélérés par les deux premiers événements, et encouragés tant d'Ottawa que de Québec, allaient conditionner ceux qui fixèrent graduellement les nouveaux paramètres de la nouvelle politique québécoise en matière de relations fédérales-provinciales. Les conflits Ottawa-Québec allaient devenir onéreux pour les fédéralistes québécois. Chaque différend serait exploité par le PQ, auteur d'une remarquable percée électorale au scrutin de 1970. Avant de s'engager publiquement dans la négociation d'un dossier avec Ottawa, le gouvernement Bourassa s'assurera dorénavant, par de longues et discrètes discussions préliminaires, que les chances de succès sont bonnes. Récemment, à Nicolet, M. Bourassa soutenait que c'était mal servir le fédéralisme que de s'engager dans des entretiens Ottawa-Québec sans savoir à l'avance comment les discussions aboutiraient.

En somme, il s'agit de couper l'herbe sous le pied aux indépendantistes qui forment aujourd'hui l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, la seule solution de re-change.

Quant aux ministres québécois, ils ont généralement suivi l'exemple de leur chef, à l'exception du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, et du ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier. Chaque fois, cependant, M. Bourassa a toujours choisi de minimiser les sautes d'humeur de ses deux ministres exaspérés par l'attitude du gouvernement fédéral sur les coûts de la police et sur l'ensemble des communications.

Pragmatique, M. Bourassa avait aussi le sentiment, lors de son arrivée au pouvoir, de représenter la dernière chance du Québec au sein de la Confédération. "Si l'échoue dans mes relations avec Ottawa, confiait-il un jour à un chroniqueur torontois, les gens diront que Bourassa était rationnel et bien préparé. Si ces deux gars ne peuvent faire marcher le système, c'est que c'est impossible. Et ils pourraient bien avoir raison."

M. Bourassa se réfugia dans une conception beaucoup plus orthodoxe du fédéralisme. Le Québec, sur ce plan, devenait une province comme les autres et, lors de la dernière Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres, à Ottawa, c'est l'Alberta qui assumait le rôle traditionnellement dévolu au Québec pour défendre les compétences provinciales en matière de richesses naturelles. Dans le document du Québec, il n'en était tout simplement pas question.



La révision constitutionnelle: aura lieu? n'aura pas lieu?

Le bilan des conférences fédérales-provinciales s'établit désormais davantage en terme de millions nouveaux arrachés à Ottawa pour la trésorerie québécoise qu'en termes de nouveaux pouvoirs acquis. Sous M. Bourassa, qui s'était donné pour mission d'assainir les finances publiques et d'administrer la province sans augmentation d'impôts, les millions sont devenus la principale denrée des relations fédérales-provinciales. A Ottawa, on ne demandait pas mieux que d'utiliser le pouvoir fédéral de dépenser qu'on dirait parfois illimité.

Pour M. Claude Morin, il est évident qu'on est entré dans l'ère des accommodements administratifs et de court terme, dans celui de la gestion courante des affaires ordinaires. On venait implicitement de concéder à Ottawa le soin de s'occuper de l'avenir et de tout ce qui était important.

Aujourd'hui, alors qu'il est régulièrement question à Québec d'une reprise de la révision constitutionnelle à l'automne, de rapatriement, de la renégociation des accords du régime fiscal, on a l'impression que ces discussions sont devenues le vestige "d'une époque glorieuse mais dépassée".

L'opération à laquelle MM. Trudeau et Bourassa songent présentement sera marquée par la prudence, car à Québec comme à Ottawa, on ne veut plus prendre le risque d'une nouvelle aventure constitutionnelle qui pourrait conduire "à un autre Victoria".

Ainsi donc, le gouvernement du Québec éliminera au départ toute révision globale de la constitution. S'il veut éviter par là un autre fiasco, le gouvernement du Québec est aujourd'hui d'avis qu'il n'est pas possible d'éliminer les zones grises du cadre constitutionnel canadien. D'autres diront qu'il n'a plus la volonté politique de s'attaquer à cette tâche et qu'il fera porter ses revendications dans le domaine des communications, de la culture, qu'il lognera bien timidement du côté de l'immigration et mettra le paquet dans la renégociation des accords du régime fiscal.

L'avenir très problématique de la révision constitutionnelle

MÉDECINE & D'AUJOURD'HUI

La crainte des médecins

Chez certaines personnes, la crainte des hôpitaux, des médecins et des examens médicaux est à l'état de phobie. Beaucoup de femmes souffrent de cette crainte irraisonnée du milieu médical. Y a-t-il une solution?

Pour vaincre cette peur, plus fréquente qu'on ne le croit, il faut d'abord se convaincre que les médecins, les infirmières et tous les gens qui travaillent en milieu hospitalier sont des êtres humains normaux qui expérimentent les mêmes maladies, les mêmes doutes et les mêmes angoisses que le commun des mortels. Plusieurs médecins, par exemple, ont une peur bleue du dentiste tandis que d'autres deviennent très nerveux à la seule idée de consulter un avocat. S'ils sont convoqués pour donner un témoignage en cours, ils n'iront qu'à reculons et manifesteront une nervosité étonnante.

De plus, il est reconnu que les hommes les plus confiants en eux-mêmes, les plus décidés ont besoin d'un confident à qui ils racontent leurs petites misères. Les médecins qui paraissent décontractés préfèrent souvent établir un contact chaleureux avec leurs patients, recourant au prénom et à la tape dans le dos, mais certains craignent aussi de perdre un peu leur "allure" professionnelle s'ils se montrent trop accueillants, d'où cette rigueur qu'on reproche souvent avec raison aux médecins.

Le personnel médical qui, tout en conservant une certaine distance par rapport au patient, sait établir un climat de confiance, réussit plus facilement à comprendre le problème du patient et réussit souvent plus vite à établir le bon diagnostic.

Certaines femmes, il est vrai, ne peuvent se résoudre à se soumettre à un examen médical complet parce que la plupart des médecins sont masculins. Ces femmes doivent se répéter que le corps humain n'a guère de secret pour le médecin dont c'est le métier d'examiner des milliers dans une carrière. Pour le médecin, le fait de voir une femme nue n'est pas plus troublant que le fait de se rendre en cour pour un avocat. L'examina sa patiente avec le même souci professionnel et la même objectivité, que ce soit la gorge qui est malade ou les organes génitaux.

Les femmes qui ne réussissent pas à vaincre cette réticence devraient toutefois chercher à consulter des femmes médecins, car il est important que le patient puisse se confier en toute quiétude, dans une atmosphère détendue.

Pèlerinage à Rome pour les handicapés

Le mouvement Foi et Lumière organise un pèlerinage de la réconciliation à Rome, du 26 au 29 octobre, à l'occasion de l'Année Sainte.

Les handicapés mentaux — enfants, jeunes et adultes — leur famille, leurs amis et leurs éducateurs sont invités à y participer.

Comme le dit Jean Vanier, président international de ce pèlerinage et son "instigateur", une expérience profonde de joie et de paix peut ouvrir la porte sur de nouvelles possibilités d'épanouissement pour la personne "blessée" dans son intelligence,

qu'elle n'aurait peut-être pas connues autrement.

Le pèlerinage ne sera pas un rassemblement d'individus sans liens les uns avec les autres, mais une réunion de petites communautés à taille humaine, qui regroupent chacune de 15 à 30 personnes, handicapées, parents et amis, le plus possible en nombre égal.

Ceux qui voudraient prendre part à ce pèlerinage ou aider un handicapé qui n'en a pas les moyens à y participer, peuvent communiquer avec la coordonnatrice nationale, Mme Betty Renaud, 72 de Varennes, Boucherville. Tél.: 655-8240.



photo UPI

L'homme de sa vie

L'actrice soviétique Victoria Fyodorova, qui est arrivée aux États-Unis en mars dernier munie d'un visa de trois mois pour visiter son père, l'amiral américain à la retraite Jackson Tate, qui l'accompagne sur la photo, n'envisagerait plus de rentrer en URSS: deux mois lui auront suffi pour trouver l'homme de sa vie et elle a choisi d'épouser M. Frederick Pouy, pilote de la compagnie PanAm, et de s'installer à Stamford, dans le Connecticut. Victoria, 29 ans, est le fruit de l'amour que l'amiral Tate, alors attaché militaire à l'ambassade des États-Unis à Moscou, conçut, il y a 30 ans, pour l'actrice soviétique Zoya Fyodorova. Le demi-frère de Victoria, le capitaine de marine à la retraite, Hugh Tate, qui a annoncé la nouvelle du mariage, a précisé que l'amiral Tate était "chatouillé à mort" par la perspective de voir sa fille demeurer aux États-Unis.

Un parfum spatial

NEW YORK (AFP) — Les élégantes soviétiques pourront, en même temps que leurs consœurs américaines, célébrer la coopération spatiale entre les deux pays en s'aspergeant d'une nouvelle eau de toilette baptisée EPAS pour Experimental Project Apollo-Soyouz.

La compagnie améri-

caine Revlon vient de signer avec l'Union soviétique un accord pour la fabrication en commun par l'usine de parfum de Novaja Zaria, à Moscou, de cette eau de toilette qui commencera à être commercialisée aux États-Unis et en URSS le mois pro-

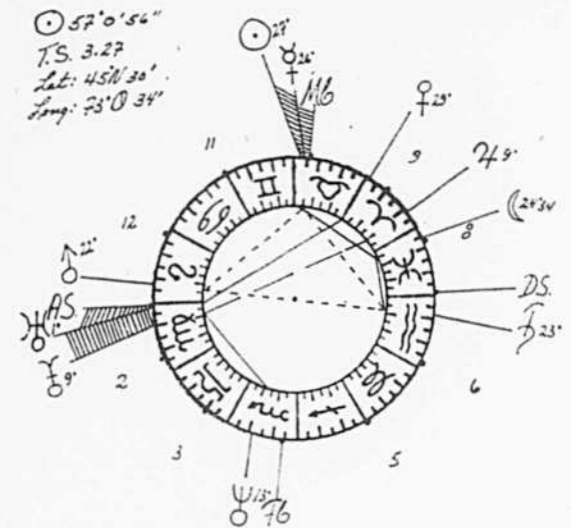
chain, pour célébrer la première expérience spatiale américano-soviétique en juillet.

Cet accord fait partie d'un programme de développement de marchés étrangers lancé par le nouveau président de la compagnie de produits de beauté Revlon, M. Michel Bergerac.

Une adolescente Taureau

L'ASTROLOGIE

avec
LISE MOREAU
(collaboration spéciale)



L'une des mes filles est née le 18 mai 1963 à midi 44 minutes à Montréal. Jusqu'à maintenant, je n'ai eu aucun problème avec elle, mais présentement elle affirme son indépendance. C'est la crise d'adolescence avec ses revendications d'affirmation.

Je ne m'inquiète pas outre mesure mais aimerais connaître davantage ses intérêts et penchants afin d'éviter les heurts qui nuiraient justement à la confiance qu'elle a en moi.

Chère madame, votre fille est Taureau ascendant début Vierge. Elle possède Uranus sur l'ascendant conjoint à Pluton. Généralement, l'ascendant Vierge allié au signe du Taureau donne une nature réservée, simple et paisible, ordinairement pratique, méthodique et travailleuse.

Mais Uranus planète d'élan et de renouveau, sur la pointe de l'ascendant, donne une note d'extravagance et d'audace à son caractère. Il la rend plus instable et individualiste.

Pluton oblige souvent à l'expression d'une créativité bien que la nature même du signe de la Vierge freine les élans excentriques et fixe l'attention dans le domaine pratique et tangible.

Votre fille, chère madame, est généralement plus passi-

ve qu'active car elle met du temps à assimiler les données intellectuelles qui s'offrent à elle. Elle a du mal à fixer son attention.

Elle s'embarrasse de détails inutiles. Son attention et sa mémoire sélectionnent au lieu d'englober les choses.

Elle se butte sur des vécus et les utilise pour se convaincre. Elle est capable de concentration soutenue bien que le plus souvent elle laisse son esprit errer. Elle aurait tendance à collectionner ses échecs pour se freiner.

C'est une enfant qui cache ses sentiments sous une apparence tranquille. Pourtant, elle est susceptible et soupçonneuse. Tout incident lui est une preuve du manque d'intérêt d'autrui à son égard. Elle se croit volontiers visée. Elle ne pardonne pas facilement une offense réelle ou imaginaire. Son arme favorite est l'ironie ou l'impertinence quand ce n'est pas la ruse.

Elle a bien besoin d'affection mais ne sait le laisser voir. Elle se ferme et risque ainsi de donner d'elle-même une image de froideur et de dureté. Elle veut être acceptée sans faire de concession car elle doute beaucoup d'elle-même.

Pourtant, elle n'éprouve pas un sentiment réel d'opposition face au monde extérieur. Elle sait s'adapter, elle

est sociable. Au départ, sa bonne volonté et sa politesse foncière l'aident à établir de bons contacts avec l'entourage. Avant de se fermer face aux êtres elle tentera un rapprochement, même maladroit, car son hésitation foncière, qui vient de son manque de confiance en elle, la rend maladroit et peut faire croire à de l'hypocrisie. Elle ne craint rien autant que d'être la risée de l'entourage. Pour ce faire elle se couvrira d'une carapace qui trompe sur sa vraie nature.

Elle aurait plutôt tendance à suivre une mode à s'adapter à tout climat social et à se laisser porter. Elle est travailleuse mais pas batailleuse. Elle craint de relever un défi. Elle se doit d'être en confiance sinon elle se meure. C'est une violente rentrée, capable de querelles et de violence.

Elle doit apprendre à utiliser sa volonté car celle-ci l'aiderait grandement à diriger son attention concrètement sans se laisser dévier par l'opinion. Elle devrait savoir que son jugement est valable, ainsi elle s'opposerait moins à celui des autres.

Elle est stable dans ses habitudes, non dans ses émotions et ses sensations. Vous devriez l'aider à avoir une vue globale des choses, à ne retenir que l'essence même des problèmes. Il serait bon de développer chez elle l'enthousiasme; son scepticisme lui nuit. Elle aimerait que tout soit définitif.

Elle est organisatrice et réalisatrice, c'est en faisant pratiquement le lien entre le concret et l'abstrait qu'elle parviendra à fixer sa pensée.

Elle ne doit jamais se satisfaire d'un rôle de second plan, pas plus qu'elle ne doit espérer que tous s'inclinent devant ses exigences émotionnelles.

Elle veut se distinguer et cherche à comprendre parfaitement avant de se lancer à l'assaut. C'est sans doute le contraire qu'elle devrait faire. C'est en travaillant concrètement sur un problème qu'elle apprendra à le pénétrer de l'intérieur, et à le mûrir.

RÉNOVEZ VOTRE MAISON AVEC NOS PRODUITS EN ALUMINIUM



- Fenêtres
- Portes
- Auvents
- Revêtement en aluminium
- Corniches
- Gouttières
- Fenêtres panoramiques
- Persiennes

Démonstration et estimation jour ou soir

ALSCO INC. (1974)

Appelez la succursale la plus près de chez vous

1530 est, rue BEAUBIEN,
Montreal
279-8551

1143, boul. DECARIE,
Ville Saint-Laurent
(coin de l'avenue St-Jacques)
744-6457

- QUEBEC: 2070, rue Branly — 681-0089
- OTTAWA: 206, rue Main — 236-0734
- SHERBROOKE: 465, rue Papineau — 567-5122

UN SCANDALE

C'est un scandale! Ça ne s'était jamais vu dans les annales de la peinture: des centaines de tableaux à l'huile, peints par des maîtres canadiens et européens; des toiles de tous les styles, qui n'ont qu'une seule chose en commun. Elles portent la marque du talent. Elles seront ainsi sacrifiées à des prix ridicules! Le lieu de ce scandale est la Galerie Royale (dans leurs entrepôts), où on est obligé de faire de la place aux nouveaux arrivages. Des tableaux qui, à l'origine, coûtaient \$150 sont offerts à \$60 maintenant. D'autres encore passent de \$375 à \$125. Terrains du bois dans les Laurentides, granges des Cantons de l'Est, scènes de rues du Vieux Montréal, natures mortes traditionnelles et florales des centres d'art majeurs européens, portraits, abstraits... il y en a pour tous les goûts, même les plus raffinés. Et des cadres magnifiques sont inclus pour ces sommes incroyables! De quoi décorer votre salle de séjour, votre chambre à coucher... Ce qu'il vous faut se trouve nécessairement à la Galerie Royale. Ce qui est encore plus scandaleux, la Galerie Royale nous offre des réductions de 20% à 60% sur tous les tableaux dans leur salon principal! C'est un scandale, mais il faut absolument en profiter! Alors, rendez-vous à la Galerie Royale, 1420 ouest, rue Sherbrooke. Tél.: 845-4383. Vous n'en croirez vos yeux! Tous les tableaux portent une garantie de privilège d'échange pendant 5 ans, sur le prix d'achat, et des conditions convenables de paiement sont disponibles sans coût supplémentaire. Les chèques personnels, cartes Charge et Master Charge sont acceptés.



25% DE RABAIS

UN CHOIX D'AMULETTES EN OR JAUNE 10 et 14 carats

du 9 au 14 juin

BIRKS
JOAILLIERS

Bracelet en or de Birks à prix d'aubaine!



Prix courant \$115

En aubaine \$76.65

Les noeuds et les maillons en or jaune 14 ct. sont alternativement texturés et polis. Un joli bracelet qu'elle pourra porter avec ou sans breloques.

C'est une occasion en or, un tiers de rabais sur le prix courant de \$115...ce qui fait que vous l'obtenez pour \$76.65

BIRKS
JOAILLIERS

COURS SPECIAUX D'ÉTÉ EN ANGLAIS*

Profitez de nos tarifs réduits d'été. Apprenez l'anglais ou toutes autres langues, en petit groupe.

Hâtez-vous, téléphonez!

BERLITZ
ÉCOLES DE LANGUES

MONTREAL, 50, Place Crémazie 387-2566
MONTREAL, 2055, rue Peel 288-3111

Services de traduction et d'interprétation
Espagnol, Allemand, Italien, etc.
Permis de coller personnelles No. 749585 Ministère de l'Éducation du Québec.

**Prolifération
dangereuse
des produits
pharmaceutiques**

GENEVE (AFP) — Le Dr Halfdan Mahler, directeur général de l'organisation mondiale de la santé, a affirmé que l'écrasante majorité des quelque cent mille produits pharmaceutiques disponibles sur le marché en Europe occidentale étaient inutiles.

Le Dr Mahler, qui donnait une conférence de presse pour commenter les travaux de la récente assemblée de l'O.M.S. à Genève, s'est félicité de l'attitude plus agressive adoptée par cette organisation vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique.

Il a émis l'espoir que cette attitude tendrait à créer un nouveau climat moral dans le domaine de la publicité et de la protection du consommateur.

A l'heure actuelle, des produits de peu de valeur ou sans valeur sont virtuellement poussés dans la gorge de la profession médicale ou du consommateur, a-t-il dit.

Citant son expérience de dix ans comme médecin en Inde, le Dr Mahler a estimé que cent ou deux cents médicaments suffisaient pour traiter 95 pour cent des cas traitables. C'est là, a-t-il dit, une proportion incroyablement petite par rapport aux quelque cent mille produits présents sur le marché dans la plupart des pays d'Europe.

Le Dr Mahler, de nationalité danoise, a également évoqué les points suivants:

—SANG: la grande majorité des pays développés n'a aucune justification pour aller chercher hors de ses frontières des quantités massives de sang.

—TRANQUILLISANTS: c'est un scandale qu'une large proportion de la population prenne des tranquillisants.

—MALADIES TROPICALES: s'il y avait une solidarité quelconque dans ce monde, toutes les maladies tropicales pourraient trouver remède.

L'AFEAS souhaite que Radio-Québec tienne davantage compte des femmes

par Lily TASSO

L'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) entend présenter à Radio-Québec des recommandations visant à tenir davantage compte des femmes, à consulter les diverses régions au sujet de la programmation en formant sur place des comités composés de gens du milieu, et, enfin, à vulgariser les lois à l'intention de la masse. "Il faudrait aussi que tous les citoyens puissent capter Radio-Québec, ce qui n'est pas le cas actuellement", ajoute Mme Azilda Marchand, présidente de l'AFEAS.

L'AFEAS voudrait également entendre sur les ondes de Radio-Québec une langue plus châtiée et ne plus voir des cas marginaux, tels que l'avortement et le divorce, présentés comme "la solution", ce qui de l'avis de son comité exécutif, donne l'impression qu'ils sont généralisés.

Ces recommandations, commentées à LA PRESSE par la vice-présidente, Mme Solange Gervais, à l'occasion des journées d'étude de 200 déléguées représentant 13 fédérations, qui avaient lieu dernièrement à Montréal, sont sujettes à l'approbation des membres dont le congrès annuel se tiendra à Sherbrooke les 19 et 20 août prochains.

Pour la reconnaissance de l'expérience

L'AFEAS, qui compte 36.000 membres répartis dans 610 cercles, se veut un lien entre la base et le gouvernement, ainsi que l'a souligné Mme Azilda Marchand.

Une des préoccupations de l'organisme est la reconnaissance de l'expérience "vitale" de la femme lorsqu'elle s'inscrit à des cours de formation académique et qu'elle entreprend une carrière. Expérience de maîtresse de maison, de bénévoles, de collaboratrice de son mari, d'animatrice dans son milieu, etc.

"En ce moment, la femme n'est même pas admise aux cours de gestion agricole. Nous demandons pour elle les mêmes droits et la même rémunération que l'homme", précise Mme Marielle Asselin, de Jonquières, responsable de cette initiative.

L'AFEAS voudrait aussi que les



Mme Azilda MARCHAND, présidente de l'AFEAS.

femmes disposent de cours qui leur donnent des notions légales et des principes d'administration publique, afin d'arriver à une formation de plus en plus poussée de ses membres. C'est pourquoi elle s'efforce de renseigner les femmes sur les services culturels à leur portée, dans leur région.

Collaboratrice du mari

L'AFEAS s'est penchée également sur le cas de l'épouse, collaboratrice de son mari, qui travaille souvent plus de vingt ans sans salaire ni avantages sociaux et dont l'apport, pourtant, influence l'économie du pays. Ces femmes pour la plupart ne connaissent ni la situation financière de leur époux ni la teneur de son testament.

A ce propos, Mme Jacqueline Demers, de St-Félicien, responsable de la commission de recherche urbaine, signale que l'AFEAS tente de regrouper 4.000 femmes concernées par cette question dans 224 comités ad hoc, en vue de travailler à faire reconnaître

la femme comme associée de son mari, et à lui obtenir la sécurité sociale et financière, de façon à l'empêcher de quitter l'entreprise.

Mme Demers affirme que 20.000 personnes ont étudié la question tant dans les milieux urbains que ruraux, et qu'un rapport sera publié bientôt sur les résultats.

Une image plus dynamique

Parmi ses nombreux projets, l'AFEAS a entrepris une recherche historique sur les femmes rurales qui ont marqué leur milieu, ce qui, selon la responsable de ce projet, Mme Marcelle Dalpé, de Ste-Marie-Salomé, permettra d'écrire pour la première fois la petite histoire de ces femmes valeureuses mais ignorées.

D'autre part, le comité des arts ménagers que préside Mme Nellie Désautels, de St-Hyacinthe, a changé son nom pour celui de comité d'éducation à la consommation et à l'économie, plus conforme à l'image que veut refléter l'AFEAS. C'est pour cette raison que le reste que l'organisme a recommandé de ne plus organiser des expositions d'artisanat au niveau de la fédération afin de "ne pas fausser l'image de l'AFEAS", mais d'axer plutôt ce genre d'activité sur des expositions culturelles qui seraient un rendez-vous de talents.

Le comité de Mme Désautels propose aux membres un programme important sur l'alimentation: celle des enfants d'âge scolaire, celle du tra-

vailleur, celle du troisième âge, à étudier tout au long de l'année.

Bref l'AFEAS offre à ses membres pour 1975-1976 un "menu" d'activités des plus variées qui comprend notamment une information plus approfondie sur l'aide juridique et sur des questions comme l'annulation d'un contrat, le régime des rentes, la loi des petites créances, etc.

Jusqu'à présent, la cotisation des membres s'élevait à \$5 par an. Elle vient d'être portée à \$7, comme l'a expliqué Mme Carmen Pelletier, de Sherbrooke, présidente du comité "finance et organisation". Ce montant est partagé entre la fédération, l'association et le cercle auquel appartient le membre.

mon œil sur montreal

PAR DOLLARD PERREAU

Améliorer l'environnement

Le Prix Vincent-Massey pour l'aménagement urbain invite tous les groupes de citoyens qui entreprennent des travaux pour améliorer leur environnement à participer au concours en vue de se mériter le Prix 1975.

Tout travail de groupe contribuant à embellir un quartier ou à rendre la vie urbaine plus agréable est pris en considération.

Le Prix Vincent-Massey pour l'aménagement urbain a été créé en 1971 pour rendre les gens conscients de la qualité de leur environnement et encourager la participation des citoyens à l'amélioration de leur milieu.

Le Prix Vincent-Massey pour l'aménagement urbain annonce aussi la nomination de Mme Micheline Tisseyre comme membre du comité consultatif.

Les projets doivent être soumis à "Prix Vincent-Massey", C.P. 9270, Ottawa.

Usine souhaitable?

Les "Prix de conservation White Owl" ont récemment accordé une subvention de \$2.500 au Comité pour la défense de la Baie James pour lui permettre de faire des recherches sur les répercussions socio-écologiques de l'implantation d'une usine d'enrichissement d'uranium au Nouveau-Québec.

Le comité présentera le résultat de ses travaux à l'automne et publiera une brochure pour renseigner le grand public sur cette question.

Les personnes pouvant aider le comité dans ses recherches sont priées de s'adresser au "comité pour la défense de la Baie James, 1207, rue Saint-André, Montréal."

Les "Prix de conservation White Owl" sont mis sur pied par la compagnie Imperial Tobacco de Montréal.

Bénévoles demandés

Le Service bénévole de Montréal recherche des bénévoles pour visi-

ter des personnes solitaires dans une institution du nord de la ville. Pour renseignements: 844-4442.

Une résidence de personnes âgées du centre-ville est aussi à la recherche de bénévoles pour des travaux d'animation (254-2555).

On désire aussi les services d'une personne qui pourrait consacrer une heure par semaine, à compter du 6 juillet, à un homme de 16 ans qui commence seulement à apprendre à lire et à écrire (844-4442).

La documentation destinée aux nouvelles étudiantes du collège Marianopolis est disponible à partir d'aujourd'hui, en l'édifice de l'administration, 3647, rue Peel. Les étudiantes doivent avoir cette documentation, avant leur inscription, sur le 17 au 20 juin.

L'Association nationale des secrétaires (section Ville-Marie) tient demain à 18 h, son dernier dîner mensuel de la saison, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Le Comité des Fêtes nationales de la Saint-Jean exposera à la presse, demain tous les détails des manifestations qui se dérouleront sur le Mont-Royal.

M. Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec, présentera demain à la presse une étude de la CEQ sur la situation de l'enseignement privé au Québec.

Les responsables du Complexe Desjardins tiennent demain une manifestation dite "Fête de parachute" pour marquer une importante étape de la réalisation du projet.

NUIT ROMANTIQUE
JEUDI 12 JUIN À PARTIR DE 8h pm
A L'AUBERGE LE GRAND TOURNESOL
- FABULEUSE PARADE DE MODE AVEC LE CONCOURS DE LA MAISON MOLYCLAIRE
- FEERIE DES VETEMENTS DE NUIT
- LINGERIE FINE ET VAPOREUSE
- AMBIANCE ROMANTIQUE - FLEURS
- PRIX DE PRESENCE
- À LA CARTE
RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS: 842-6681
230 NOTRE-DANE O. VIEUX MONTRÉAL

Optométristes — Opticiens
Examens de la vue Choix de lunettes
Lentilles cornéennes
Harold Bell O.D. Jacques Brais, O.D.
Louis Vallières, O.D. Oscar Schnapp, O.D.
Jean Grant, O.D. J.P. Marchand, O.D.
Gérard Caron, O.D. Claude Trudel, O.D.
Nous avons des bureaux à votre service au Centre-ville (deuxième étage), à Anjou, au Mail Cavendish et au Carrefour Laval.
Téléphonez pour obtenir un rendez-vous
Centre-ville Anjou Cavendish Laval
842-9331 353-4411 487-7121 687-1470
poste 424 poste 267 poste 208 poste 221
Salon de l'Optique Eaton, Centre-ville (deuxième étage)
Anjou, Mail Cavendish (deuxième étage, près des bureaux de l'administration) et Carrefour Laval (rez-de-chaussée) rayon 221.
EATON

CHEZ
OGILVY
RABAIS GÉNÉRAL
de 10% à 33 1/3%
et même jusqu'à 50%
dans tous nos rayons
Centre-Ville • Fairview • Anjou
OGILVY

DRAKKAR
PARFUMS GUY LAROCHE PARIS
Pour la fête des pères
VOICI L'OCCASION RÉVÉE POUR LUI OFFRIR CETTE NOUVELLE COLLECTION DRAKKAR
eau de toilette
after-shave
baume aft.-sh.
mousse à raser
déodorant
savon
En vente chez tous les dépositaires agréés Guy Laroche

vos horoscopes
(AGENCE SCRIBEL)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront très indépendants et s'efforceront de se pousser partout à la première place. L'enthousiasme et l'impulsivité les domineront. D'autre part, ils seront francs, sincères, généreux, prompts à l'affection. Ils sauront se montrer charitables et compatissants.

BEELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Vous ne parviendrez pas à détruire totalement les idées préconçues de certaines personnes de votre entourage. Soyez patient. Les astres vous protègent. Ils vous incitent cependant à être prudent en voiture.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Étudiez les problèmes financiers, signez des accords. Ne laissez pas vos désirs prendre le pas sur votre raison. Si vous faites des achats, ne vous laissez pas

rouler; regardez bien avant d'acheter.

GEMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN
Soyez sur vos gardes, aujourd'hui. Attention aux accidents, si vous voyagez. Assurez votre sécurité. Un proche mérite peut-être des réprimandes sévères. Visitez une personne malade ou une personne âgée.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Faites des recherches qui s'imposent dans le cadre d'un travail ou d'un projet d'étude. Ne vous cantonnez pas à une seule source de renseignements. Soyez ouvert à toutes les suggestions.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
La routine habituelle au foyer ou au bureau sera bouleversée. Usez de votre souplesse pour restaurer un semblant d'harmonie. Consacrez-vous entièrement aux tâches familiales.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
Les astres vous incitent à

changer d'attitude vis-à-vis des questions spirituelles et religieuses. Concentrez-vous sur l'amélioration de votre carrière. Rendez service aux personnes qui vous entourent.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Faites preuve d'audace et de dynamisme. Mais, auparavant, étudiez la question sous tous ses angles. Consacrez-vous aux statistiques. Elles vous procureront de précieux renseignements.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Acquittez-vous de vos obligations envers vos parents par alliance. Votre cercle d'amis s'élargira. Discutez avec un associé de confiance à propos d'une affaire en participation de grande envergure.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
Le recyclage et la gestion de fonds collectifs sont placés sous d'excellents auspices. Accordez votre aide à

vos conjoint dans le domaine financier. Ne vous surprenez pas.

CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
Une amitié valable peut être abîmée à cause d'une indiscretion. Les réactions des gens avec qui vous traitez sont imprévisibles. Soignez vos rapports avec vos amis et vos proches.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
La réussite d'un déplacement dépend de votre sens de l'organisation. Faites très attention si vous ne voulez pas vous faire rouler en affaires. Vous avez affaire à des "requis" sans pitié.

POISSONS DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
L'occasion se présente pour vous de faire la connaissance d'une personne influente. Une querelle avec un membre de votre famille ou un collègue de bureau est à prévoir. Vous risquez d'avoir tort.

Onassis avait laissé une rente de \$250,000 par année à Jacqueline



ATHENES (AP et AFP) — Dans un testament olographe écrit à bord de son avion personnel lors d'un vol entre Acapulco et New York, le 3 janvier 1974, le milliardaire grec Aristote Onassis, décédé le 15 mars dernier à Paris, laisse la majeure partie de sa fortune de \$1 milliard à sa fille Christina et prévoit pour sa veuve, l'ex-Jacqueline Kennedy, une rente de \$250,000 par an. Mais Onassis stipule qu'une somme de \$50,000 doit être prélevée de la part annuelle de la veuve et mise de côté pour ses deux enfants, Caroline et John Jr, jusqu'à ce que ceux-ci atteignent "l'âge adulte". Ce testament, qui comporte 18 pages, a été ouvert la semaine dernière à Athènes par Me Stelios Papadimitriou, conseiller juridique de la compagnie maritime Springfield, qui appartient à l'empire Onassis et dont le siège social se trouve au Pirée. Selon le quotidien grec

Acropolis, qui en publie la photocopie, le testament a été déposé au greffe du tribunal de première instance d'Athènes pour exécution, dont la responsabilité incombe à Christina. La moitié de la fortune de l'armateur sera consacrée à la Fondation Alexandre Onassis, du nom du fils unique d'Aristote Onassis, tué dans un accident d'avion en janvier 1973. Le siège en sera à Vaduz, au Liechtenstein. La fondation, du type de la Fondation Nobel, suivant le texte, accordera des prix après concours nationaux ou internationaux dans le but d'aider des institutions hospitalières, d'enseignement et de culture, d'art, de sciences et de lettres ainsi que de journalisme et d'études religieuses. Christina Onassis reçoit la totalité des actions de la société Victory Carriers (New York), 50 actions de la société Beta, 450 actions de la nouvelle société Alpha, 70 p.c. des actions d'Olympic

Airways et l'ensemble des meubles, bijoux et fortune mobilière. Elle recevra en outre jusqu'à sa mort une rente de \$250,000 par an. En cas de mariage, son époux recevra \$30,000 par an de rente viagère. Chacune des trois sœurs du défunt recevra une rente viagère de \$60,000 et diverses

Le Chalet du Nord

Dans le nord, une seule boutique mérite le détour

Vous y trouverez, dans un décor de très bon goût, une superbe collection de vêtements chics et originaux pour toutes les occasions, et bien sûr, un assortiment d'accessoires variés faits pour vous plaire.

Nous sommes spécialisés dans la vente de vêtements importés et exclusifs, pour dames et jeunes filles.

30, rue Legault, Saint-Jérôme

La boutique la plus prestigieuse des Laurentides
436-2793

Tournez le dos aux bruits désagréables

Le nouvel appareil auditif directionnel de Zenith

Essayez ce nouvel appareil auditif de Zenith... le «Royal D», il fera votre conquête. Ce minuscule appareil qui se dissimule derrière l'oreille transmet les sons que vous désirez entendre et ignore les sons indésirables. Imaginez l'aide précieuse qu'il vous apporte dans des situations d'écoute difficile... des réunions sociales... il rend la conversation plus agréable pour vous, votre famille, vos amis.

Real Gingras
AUDIOPROTHESISTE
composez 842-5151, poste 316.
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE
Rendez-vous à domicile sur demande

w.h.perron

Êtes-vous piqué par les moustiques?

Perron vous en débarrassera pendant tout l'été avec... **KLENATRON**

et vous profiterez à nouveau des beaux moments en plein air.

Débarassez-vous une fois pour toutes et rapidement des moustiques, mouches noires et autres insectes géants, électroniquement, grâce à la "lumière noire" à rayons ultraviolets.

- FACILE À INSTALLER - DES MILLIERS EN OPÉRATION
- INOFFENSIVE AUX HUMAINS, OISEAUX ET ANIMAUX FAMILIERS
- ÉCLAIRE DANS UN RAYON D'UNE ACRE... TOUT L'ÉTÉ
- REMPLACE LES VAPORISATIONS NOCIVES

Fabriqué pour les patios de la cour arrière, les piscines... et pour tout secteur de jeux.

w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

Vaste terrain de stationnement 332-3610
Ouvert du lundi au vendredi de 8:30 à 5:30 p.m. samedi 5:00 p.m.

Simpsons

soutiens-gorge Warner's à bonnets sans couture

Enfin des soutiens-gorge à bonnets sans couture... donc, une ligne naturelle même sous les vêtements les plus ajustés. Simpsons et Warner's vous offrent trois modèles de cette collection. Les bonnets en polyester sont légèrement coussinés; le dos et les côtés sont en Lycra Spandex extensible. Une garniture de délicate dentelle rose et blanche rehausse le tout. Blanc ou beige.

A. No 1268. Modèle avec armature. Tailles B 34-38, C 34-36. **950**
Prix Simpsons

B. No 2568. Modèle transformable, avec armature et agrafes devant. Tailles B 32-36, C 34-36. **1000**
Prix Simpsons

C. NON REPRÉSENTÉ No 1267. Soutien-gorge légèrement coussiné. Tailles A 34-36, B 32-36, C 34-36. **900**
Prix Simpsons

Rayon 741 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT
Achetez par téléphone 24 heures par jour... 7 jours par semaine

LE DEUXIÈME SOUFFLE

On dit d'un athlète qu'il trouve son deuxième souffle quand, au moment où il se croit complètement à bout de forces, il s'impose un suprême effort dont l'énergie insoupçonnée lui permet de terminer l'épreuve avec succès.

Quelques-uns de nos athlètes québécois deviendront de véritables espoirs amateurs. Ils ont du talent et croient dur comme fer qu'ils trouveront un deuxième souffle qui leur permettra de progresser rapidement et devenir d'authentiques champions.

Pour François, Sylvie, Céline, Bernard et les autres, pas question de lâcher! C'est notre responsabilité à tous de les encourager concrètement.

Aidons ces espoirs amateurs à s'améliorer à l'intérieur de leurs disciplines respectives et à trouver leur deuxième souffle, en leur accordant notre support moral, technique et financier.

OPÉRATION DEUXIÈME SOUFFLE

LA FONDATION DE L'ATHLÈTE QUÉBÉCOIS

1415 EST, RUE JARRY MONTREAL, (QUEBEC) H2E 2Z7
(514) 374-4700
(514) 374-0280

NON: _____
ADRESSE (no) _____ (rue) _____
(municipalité) _____ (région) _____
prière d'adresser votre don à: LA FONDATION DE L'ATHLÈTE QUÉBÉCOIS
des reçus pour fins d'impôt seront émis pour les dons de \$5.00 et plus, une carte de donateur accompagnera les reçus: carte «or» — \$25.00 et plus
carte «argent» — \$10.00
carte «bronze» — \$5.00

avis légaux · appels d'offres · soumissions



VILLE DE MONTRÉAL ENCAN PUBLIC

AUTOMOBILES - CAMIONS - TRACTEUR A LA COUR DE LA DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION - 969 EST, RUE DE LOUVAIN MERCREDI, LE 11 JUIN 1975, A 10:00 HEURES

- ARROSEUSES:**
AUTOMOBILES:
- 3 — Sicard 1953 et 1962 (avec turbine).
 - 1 — Dodge 1971
 - 2 — Ford 1971
 - 2 — Ford 1972
 - 3 — Plymouth 1970
 - 3 — Plymouth 1971
- CAMIONS:**
- 1 — Benne basculante: Chevrolet 1962 — 4 tonnes.
 - 2 — Fourgons: Ford 1966 — 1 tonne.
 - Chevrolet 1970 — 1/2 tonne.
 - 4 — Fourgonnettes: Ford 1967 — 1/2 tonne.
 - 3 — Pick-ups: G.M.C. 1967 — 1/2 tonne.
 - 1 — Chevrolet 1959 (panier hydraulique)
 - 2 — International Travelall 1971 - 1973.
- MACHINES À ÉCRIRE**
- 17 — Adler, Hermes, I.B.M., Olivetti, Remington, Royal, Smith-Corona, Underwood.
 - 6 — Harley-Davidson 1965-1966.
 - 3 — Honda 1968 à 1970.
- MOTOCYCLETTES (AVEC CAISSES-ANNEXES):**
REMORQUES À ECHELLES (INCENDIE):
STATION-WAGON:
TRACTEUR-CHARGEUR (sur roues avec pelle):
DIVERS:
- 4 — 1939.
 - 1 — Plymouth 1970.
 - 1 — Massey-Harris 1957.
- Bureaux, casques de motard, chaises, chemises, classeurs, comptoirs, gants, imperméables, photocopies, pièces de camions et motocyclettes, scies, souliers tables, etc...**
- Le mardi, 10 juin 1975, de 10:00 à 16:00 heures.**
Un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot.
Tel.: 872-4770, Emile Guertin, Surintendant-encan-teur.
- SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT - DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION**
Hotel de Ville, Le Greffier de la Ville, MONTREAL, le 9 juin 1975
N.B. Toute personne désireuse de se désister de son véhicule peut le faire, sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634, avenue Papineau. Renseignements: 872-5157.

COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE DE FAILLITE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DIVISION DE QUÉBEC
No 200-11-00020-753
No SU RINT, Q-56126-P

Dans l'affaire de la proposition de: **CLAUDE GAUVIN**, ayant opéré sous les raisons sociales de SERVICE PAYSAGISTE BELVEDERE ENR. et LES ENTREPRISES SANITATION ENR., au 2390 rue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides, P.Q. et demeurant à la même adresse.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, 800 Place d'Youville, suite 1800, Québec, P.Q., le ou avant le 20 juin 1975 à 2:00 heures de l'après-midi pour l'achat des actifs suivants:

Lot	Description	Valueur approximative
Lot 1	1 balai mécanique de marque Wayne 1968, modèle 1-660, moteur neuf, balai simple	\$5,000
Lot 2	1 balai mécanique de marque Wayne 1970, modèle 1-964, balai simple	10,000
Lot 3	1 camion citerne-arrosoir de marque Ford 1970, modèle F700, 6 roues, moteur neuf.	10,000
Lot 4	1 arroseuse sur roues (2 roues) de marque Myers, catalogue no 6235-6E75	2,000
Lot 5	1 camion Pick-Up International 1973 avec équipement de neige, 4x4, modèle 1310, 16,000 milles.	5,000

Toute soumission devra être cachetée et sur le recto de l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: **SOUSSION CLAUDE GAUVIN**. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION
Les actifs sont visibles en tout temps à Notre-Dame des Laurentides au 2390 boul. Talbot.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur les items décrits ci-dessus sont priés de communiquer avec Jean P. Buzzetti, au numéro 692-3032 (418).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, vendredi le 20 juin 1975 à 2:00 heures de l'après-midi au bureau du syndic soussigné. Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et auront garanti sous quelque forme que ce soit ne peut-être fournie et que les acquéreurs devront posséder des actifs à leurs frais, dans les cinq (5) jours sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission. Le syndic et l'inspecteur ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

MELVIN C. ZWAG, C.A.
SYNDIC

Québec, ce 6 jour de juin 1975,
Bureau de:
THORNE RIDDELL & CIE
800, Place d'Youville,
Suite 1800, Québec,
G1R 3P4

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de: **ANDRÉ DARGIS MEUBLE ENR.**, André Dargis, propriétaire, 1060, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Les soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé, représentant 15% du montant de la soumission, seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à 10 heures de l'avant-midi, MERCREDI, le 18 juin 1975, pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou séparément:

DESCRIPTION DES ACTIFS

- Lot No 1 — Stock de marchandises, incluant meubles, accessoires électriques, etc., évalué à \$24,743.00
- Lot No 2 — Ameublement de bureau, évalué à \$ 670.00
- Lot No 3 — Bâtisse, comprenant magasin et un foyer résidentiel, située au 1060, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, Qué., évaluée à \$40,000.00
- Lot No 4 — Bâtisse, comprenant résidence et entrepôt, située à 1051, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, Qué., évaluée à \$30,000.00

INSPECTION DES ACTIFS
Les actifs précités pourront être examinés, JEUDI, le 12 juin 1975, entre 1 h et 5 h de l'après-midi, sur les lieux, à 1060, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, Qué.

CONDITIONS ET RESERVES
SE RAPPORTANT À LA VENTE DES ACTIFS

- Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et libellément inscrit: "SOUSSION — ANDRÉ DARGIS".
- Aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne lui sera fournie par le syndic. Les quantités en plus ou en moins seront ajustées au prorata en prenant pour base les prix indiqués à la liste d'inventaire.
- Tout adjudicataire devra, dans les sept (7) jours suivant la date de l'acceptation de sa soumission, prendre possession des biens qui lui ont été attribués, à ses propres frais.
- Le dépôt de 15% sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe 6 de l'article 109 des Règles régissant la faillite.
- Le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente.
- Tout adjudicataire devra, sur acceptation de sa soumission par le syndic payer immédiatement et ce dernier le solde exigible. Lorsqu'elles sont applicables, les diverses taxes découlant de la vente de l'actif ou d'une partie des biens en question, seront à la charge de l'acquéreur, en plus du montant soumissionné.
- Le syndic et l'inspecteur se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic soussigné, à 142 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, Qué., MERCREDI, le 18 juin 1975, à 10 heures de l'avant-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 3ème jour de juin 1975.

JEAN ROY, C.A.
Syndic,

Bureau du syndic:
142 est, rue Notre-Dame
Victoriaville, Qué.
Tel.: (819) 758-0538

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
No 05-006290-73

(Aide Juridique)
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

ROLAND PITRE, journalier, domicilié au no 22, rue Roberval, à Baie-Comeau, district de Hauteville;

Requérant
DAME FRANÇOISE HIGGINS PITRE, ménagère, actuellement d'adresse inconnue;

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée **FRANÇOISE HIGGINS PITRE**, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Longueuil, le 4 juin 1975.

S. Bouvier
REGISTRAIRE
Pilon, Lapierre, Lamarre et Ass.

AVIS est donné que Michel Transport Inc. fera une demande de permis spécial afin d'être autorisée à donner le service suivant: classe: transport restreint, longue distance, route restreinte, contrat, véhicules isothermes. Service: de Montréal à Cookshire, Sawyerville, St-Léonard d'Auckland, St-Malo, Bury, Island Brook, Scottstown, La Patrie, Gould, Ste-Marguerite-de-Langwick, Stornaway, Nantes, Lac Mégantic, Woburn, St-Samuel Station, St-Gédéon, St-Romain, Lambton, La Guadeleupe, St-Honoré-de-Schenley. Pour la livraison de viande fraîche et fumée (packing house products) pour le compte de Canada Packers Ltd. et retour avec marchandises refusées ou avariées.

N.B.: il est à noter que ce service sera donné strictement en circuit.

Toute personne désirant s'opposer à la présente doit le faire dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis.

CORBELL & BAILLARGEON
Procureurs

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **JEAN-MARIE PRUD'HOME**, JOURNALIER
1211, RUE BOURGOGNE
CHAMBLAY, P.Q.
Ex-propriétaire de la cantine «AU VIEUX CHAUDRON ENR.» et ex-propriétaire de **STUCCO CHAMBLAY**

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession de biens-neuvième (29e) jour du mois de mai 1975, que la première assemblée des créanciers sera tenue le dix-neuvième (19e) jour du mois de juin 1975 à 11:30 heures de l'avant-midi, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DATE DE GRANBY, ce troisième (3e) jour du mois de juin 1975.

PHILIPPE-A. JOLIN, C.A.
Syndic

AVIS
TROISIÈME PUBLICATION

AVIS est donné que Equipment Express Limited, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir un permis spécial, l'autorisant à donner le service suivant: transport restreint - longue distance - route restreinte: de la cour de Canadian Belvoir, division de Procor Ltd., située à Ste-Thérèse, à la frontière Québec-Ontario (porte d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à destination du chantier de construction de Stelco A Naticke, Ontario, pour le transport en caravane par fardeur de machinerie lourde. Ce permis sera valide pour une période de 15 jours à partir de sa date d'émission. Toute personne intéressée à s'opposer à la présente demande devra le faire dans les 4 jours suivant la première publication de cet avis.

CORBELL & BAILLARGEON, procureurs.

Université du Québec à Montréal

APPEL D'OFFRES PAVILLON LAFONTAINE RÉAMÉNAGEMENTS PROJET L-89-23

Des soumissions sont demandées par l'Université du Québec à Montréal pour des réaménagements au Pavillon Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du Service des Immeubles et de l'Équipement sont admises à soumissionner. Les soumissionnaires pourront obtenir une série complète des plans et devis au Service des Immeubles et de l'Équipement, bureau 7050, 7e étage du Pavillon Rivierin 1, 1199, rue de Bleury à Montréal, après 14:00 heures lundi le 9 juin 1975 moyennant un chèque visé de cinquante dollars (\$50.000) fait à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal.

Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les sept (7) jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé à ceux qui ne soumissionnent pas à condition que les plans et devis soient retournés avant la date fixée pour l'entrée des soumissions.

Pour être valablement reçues, les soumissions devront être déposées sous pli cacheté au bureau du Directeur, 7050 du Pavillon Rivierin 1, 1199, rue de Bleury à Montréal avant 11:00 heures le 30 juin 1975.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou d'un cautionnement de soumission, payable à l'Université du Québec à Montréal pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

L'UQAM se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le tout sujet à l'approbation selon les conditions des subventions du Ministère de l'Éducation.

André Boulet
Directeur
Service des Immeubles et de l'Équipement
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES PROJET No: E-RN-V10-75-P Peinture structure métallique

L'Office des autoroutes du Québec, 255 est, boulevard Crémazie, suite 1001, Montréal, Qué., demande des soumissions pour l'application d'un système de peinture sur la structure désignée comme suit:

VIADUC DU RACCORDÉMENT DE JOLIETTE
AUTOROUTE DE LA RIVÉRENORD

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs et les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans le Québec. Le cahier des charges, les plans, les devis descriptifs, les documents contractuels et tous autres renseignements peuvent être obtenus à la Direction du génie, moyennant un débours non remboursable de dix (10) dollars en espèces ou par chèque visé à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec. Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de l'Office d'une valeur égale à 10% de son montant ou d'un cautionnement de soumission de la même valeur et valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 heures (heure locale) le 30 juin 1975 au bureau de Me Jacques Taschereau, secrétaire de l'Office des autoroutes du Québec, 255 est, boulevard Crémazie, suite 1001, Montréal, Qué. H2M 1L5 et ouvertes à cet endroit à la même heure du même jour.

L'Office ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Me Jacques Taschereau
Secrétaire

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT APPELS D'OFFRES

La Ville ouvrira des soumissions pour:

A. RECHAPAGE DE PNEUS DE CAMIONS
2. LOCATION DE CONTENANTS OUVERTS, INCLUANT LE TRANSPORT DE DECHETS

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 25 juin 1975, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétaire administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal. Ce dépôt doit être au montant de mille (\$1,000.00) dollars dans le cas de chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 9 juin 1975, par monsieur P. Raymond Belisle, directeur du service de l'approvisionnement, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4.

Hôtel de Ville, Le Greffier de la Ville, Montréal, le 6 juin 1975. MARCOYER, C.R.

APPEL D'OFFRE

Dossier 3675 — Fourniture d'huile à chauffage 22.

Des offres seront reçues sous enveloppe scellée au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil, jusqu'à 16 h (heure en vigueur), le 25 juin 1975, pour la fourniture d'huile à chauffage 22.

Les cahiers des charges et formules de soumission sont disponibles au Service des Achats de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier, 1590 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

Pour être acceptée, toute soumission devra être accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance garantissant l'émission d'un bon de garantie d'exécution du contrat d'une valeur de \$5,000.00 matériel et main-d'œuvre ou d'un chèque visé à l'ordre de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier d'un montant forfaitaire de \$5,000.00.

Le dépôt ou le bon de garantie de \$5,000.00 sera exigé du soumissionnaire choisi lors de la signature du contrat.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions le 25 juin 1975 à 16 h (heure en vigueur) au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. Elle se réserve, de plus, le droit d'accepter celles-ci en tout ou en partie.

Lionel Pomerleau, C.A., Secrétaire général.

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE, CONFORMÉMENT À UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER SAINT-CHARLES-BORROMÉE ET À LA LOI SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LE SERVICE PUBLIC D'INFORMATION AURA LIEU MERCREDI, LE 25 JUIN 1975 À 20:00 HEURES, AU 66 EST BOUL. DORCHESTER, MONTREAL, À LA SALLE DU 9E ÉTAGE. L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE COMPRENDRA NOTÉMENT:

- RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA DERNIÈRE ANNÉE, Y COMPRIS LES ÉTATS FINANCIERS.
- PRIÈRE DE QUESTIONS PARL'ASSEMBLÉE.

"Les membres du conseil d'administration ainsi que le directeur général doivent alors répondre aux questions qui leur sont adressées relativement aux états financiers de l'établissement, aux services qu'il fournit, aux relations qu'il entretient avec les autres établissements, et avec le conseil régional, dans la région d'origine de la loi précitée."

Bien à vous,
Le directeur général,
J. Gilles Sénécal,
B.Sc. Comm. C.A.

1975-05-25

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
H1N-75-10107
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mercredi le 25 juin 1975
Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE DIVERSES FORMULES D'AFFAIRES ET FACTURES D'ÉLECTRICITÉ POUR USAGÉ SUR ORDINATEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, le lundi au vendredi inclusivement de 9h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec, Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS (\$7,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 30 mai 1975

APPEL D'OFFRE

DOSSIER 70-75 — fourniture de matériel électrique

Des offres seront reçues sous enveloppe scellée au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil, jusqu'à 16 h (heure en vigueur), le 25 juin 1975 pour un contrat de fourniture de matériel électrique.

Les cahiers des charges et formules de soumission sont disponibles au Service des Achats de la Commission Scolaire de Jacques-Cartier, 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

Pour être acceptée, toute soumission devra être présentée sur les formules prévues à cette fin et accompagnée d'un chèque visé d'un montant forfaitaire de \$300.00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions le 25 juin 1975, à 16 h (heure en vigueur), au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

La Commission Scolaire de Jacques-Cartier ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. Elle se réserve, de plus, le droit d'accepter celles-ci en tout ou en partie.

Lionel Pomerleau, C.A., Secrétaire général.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 Mai 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Arnold Milrot Trading Alone sous le nom de Arnold Milrot Agencies, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval (Ste-Rose) le 28e jour de Mai 1975, sous le numéro 359157, Ce 3e jour de Juin 1975.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION



FINANCE

L'argent coule à flots dans les petites annonces du groupe.

"200 — Finance"

Pour prêter ou emprunter de l'argent, faites paraître une petite annonce.

Téléphone: **87-47-111**

Les petites annonces

la presse

874-6911

C'est le numéro de téléphone pour recevoir LA PRESSE à domicile. Nous prenons les appels du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h 30 et le samedi, de 8 h à 16 h.

la presse

Succession de Stanfield Lougheed répète qu'il ne sera pas candidat

HALIFAX (d'après CP) — Tandis que la présence de M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, à une réunion à huis clos d'une soixantaine de députés conservateurs fédéraux et de la douzaine de députés conservateurs de la nouvelle-Ecosse, hier matin à Halifax, relançant la rumeur selon laquelle M. Lougheed serait un candidat à la succession de M. Robert Stanfield à la tête du Parti conservateur, M. Lougheed est venu hier soir démentir cette possibilité.

Dans un discours prononcé devant 750 militants réunis à un dîner bénéfice, M. Lougheed a en effet répété qu'il ne briguerait pas la succession de M. Stanfield, mais son discours a eu l'effet inverse, au point où les invités se pressaient autour du chef du gouvernement albertain afin d'obtenir son autographe.

Alors que tout le monde s'attendait à des explications quant aux raisons qui poussent l'Alberta à exiger un prix plus élevé pour son pétrole et son gaz, M. Lougheed a choisi de parler de la politique énergétique du Canada et il s'est porté à la défense des provinces atlantiques en matière de prospection pétrolière.

M. Lougheed a déclaré notamment: "Que le gouvernement fédéral devrait céder aux provinces atlantiques la totalité des relevances recueillies sur l'exploitation des gisements d'hydrocarbures au large de leurs côtes; Que l'indépendance du Canada en matière d'énergie passe, entre autres, par la voie de la prospection intensive au large du littoral atlantique, avec encouragement du fédéral; Qu'il est temps que les Conservateurs mettent au point une stratégie industrielle qui tienne compte pleinement du facteur énergétique; l'Alberta est prêt à en proposer une au PC; Qu'à condition de mettre au point de telles stratégies, le Canada peut se placer dans la meilleure position concurrentielle vis-à-vis des autres pays occidentaux; Au cours de la réunion à huis clos, en matinée, le chef

du gouvernement albertain s'était dit opposé au projet PétroCan, une société fédérale dont la création doit être discutée cette semaine aux Communes. Selon M. Lougheed, cette initiative aura pour effet de décourager la prospection dans l'ouest du Canada.

On s'attend à ce que M. Robert Stanfield, qui avait pris la parole brièvement avant M. Lougheed, annonce d'ici fin juillet la date de sa retraite définitive comme chef du PC et qu'un congrès de leadership soit convoqué vers février prochain à Ottawa ou Winnipeg.

Parmi les autres candidats possibles à la succession de M. Stanfield présents au dîner d'hier soir figuraient M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe aux Communes.

Samedi, M. Wagner s'était rendu à Lyon's Brook, où se déroulait l'assemblée annuelle de l'Association conservatrice du comté de Central Nova.

Dans ses discours, M. Wagner a déclaré notamment que la suite des événements, depuis les dernières élections fédérales, a donné raison au PC qui prévoyait, dit-il, des mesures économiques qui demeurent les seuls recours du gouvernement actuel aux problèmes de l'heure.

Le programme du PC, a déclaré M. Wagner, était jugé trop radical à l'époque, et pourtant c'est tout ce qui reste dans l'arsenal officiel en guise de réponse à l'inflation et à l'instabilité économique.

M. Wagner a déclaré par ailleurs que le gouvernement libéral avait échoué dans sa tentative d'en arriver à un consensus en matière de politique économique et financière et que, pour cette raison, le budget du ministre Turner a été remis une fois de plus pour lui permettre de tenter à nouveau d'obtenir l'accord de "ses amis".

Le député de Saint-Hyacinthe a par ailleurs dénoncé "la disparité, l'inégalité et l'injustice" qui se perpétuent dans les provinces maritimes et qui continuent de ronger "chaque fibre de la Confédération".

OTTAWA (d'après PC) — C'est par un affrontement avec les journalistes, au sujet de l'usage qu'il fait d'appareils militaires dans ses déplacements politiques, que le Premier ministre Trudeau a terminé samedi soir une tournée réussie des villes de Collingwood, Barrie, Hamilton, Waterloo, Port Dover et Saint-George, dans le sud de l'Ontario.

La conférence de presse impromptue s'est déroulée sur l'une des pistes de l'aéroport international de Toronto, où M. Trudeau s'appretait à monter à bord d'un réacteur du gouvernement pour s'envoler vers Québec, où il devait participer à un dîner en l'honneur du ministre des Transports, M. Jean Marchand.

M. Trudeau a voyagé à bord de trois hélicoptères des forces armées pour effectuer cette tournée en grande partie politique, visitant six centres parmi lesquels St. George où il a été acclamé par des foules en délire au cours d'un picnic à la ferme du leader libéral ontarien, M. Robert Nixon.

L'itinéraire suivi par le Premier ministre comportait plusieurs rencontres, dont quelques-unes privées, et huit d'entre elles étaient politiques. Trois des rencontres n'étaient pas partisans.

M. Trudeau avait été critiqué avant son départ d'Ottawa pour avoir utilisé des appareils de l'Etat pour effectuer des déplacements politiques. Le coût d'utilisation des trois hélicoptères Huey durant la tournée a été estimé à \$20,000.

"Écoutez... je ne fais pas de différence", s'est écrié M. Trudeau au moment où les reporters l'entouraient.

"Je voyage de la façon la plus efficace", a-t-il déclaré visiblement à bout de patience après son voyage épuisant.

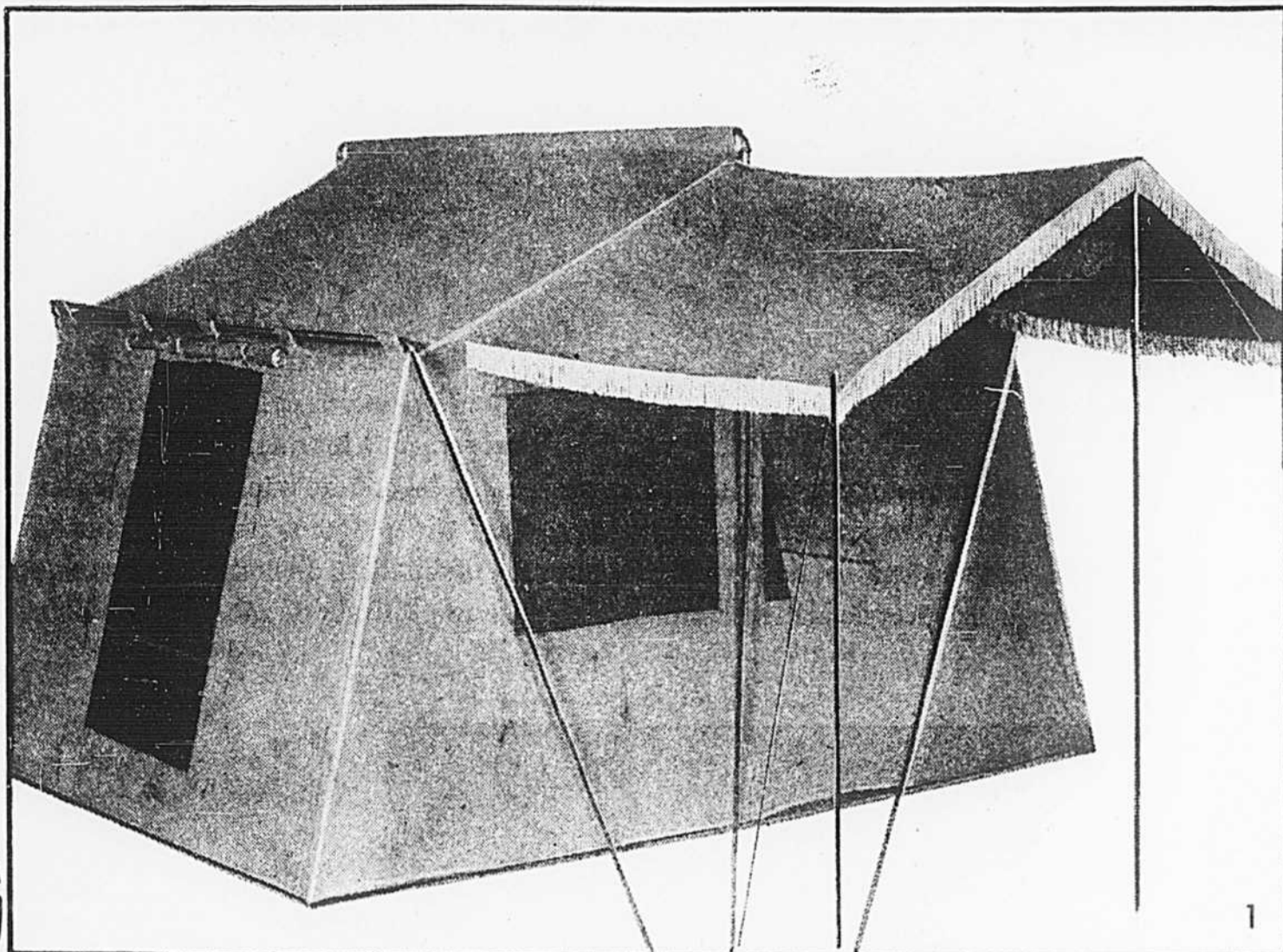
"Le Premier ministre occupe une fonction spéciale, excepté en période d'élections, et a le droit de bénéficier de transport public dans les deux cas, que les déplacements soient politiques ou non partisans, a-t-il affirmé.

"Ceci s'applique même lorsque je pars en vacances."

M. Trudeau a dit qu'il avait utilisé les lignes aériennes

SOUS LE SOLEIL

DU NOUVEAU



Le plein-air, source de santé, est à la portée de toutes les bourses chez Eaton

1. Tente -deluxe- a bon prix!
Prix courant Eaton 151.98

13669
ch.

Tente «Campmaster» en coton orange sur le toit et vert sur les parois. Tapis poly tissé d'une seule pièce, cousu aux parois. Porte «D» genre aéroplane avec fenêtre en plastique «PVC». Fenêtres de droite et de gauche munies d'un moustiquaire de nylon. Comprend: piquets, piliers et fils. Environ 9'x12'x7'x5'1/2. Dais frange compris.

2. Tente pour courts séjours.
Prix courant Eaton 44.98

3999
ch.

Tente avec armature extérieure, toit en coton 9 oz hydrofuge jaune et parois en coton 7 oz vert, hydrofuge. Fenêtre avec moustiquaire de nylon à l'arrière. Tapis cousu, monopiece. Traitée «Sanitized», gage de fraîcheur durable. Environ 7' x 7' x 5'6" x 4'. Comprend piquets, armature et fils.

3. Matelas pneumatique

1798
ch.

Matelas en coton hydrofuge avec doublure intérieure en caoutchouc. Bordures ourlées de 4". Environ 30"x72" en brun et ton or ou rouge et bleu.

4. Sac de couchage «Voyageur»

1998

Recouvrement et doublure en nylon hydrofuge, rembourré de 2 lb de polyester traité «Sanitized», gage de fraîcheur durable, glissière tout autour. Environ 30" x 80" avec capuche enroulable.

5. Pompe à air

289

Peut être opérée à la main ou avec le pied. Entièrement fabriquée en caoutchouc.

6. Jeu de fers

1898

Comprend 4 fers à cheval en fer forgé de dimension et de poids officiels et 2 pieux d'environ 27"H.

7. Jeu de croquet

2798

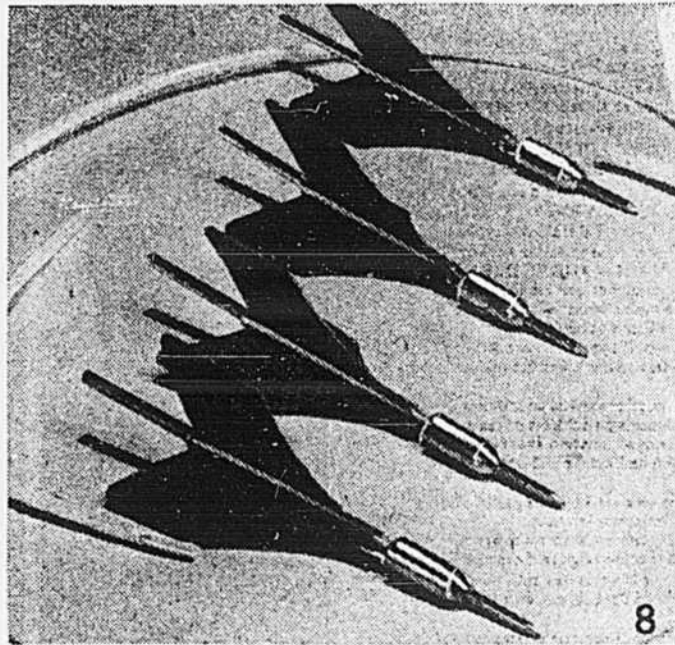
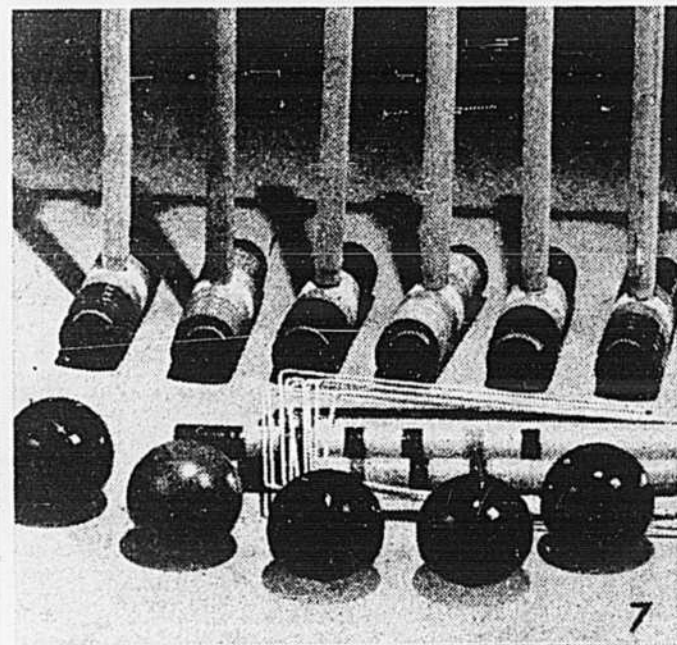
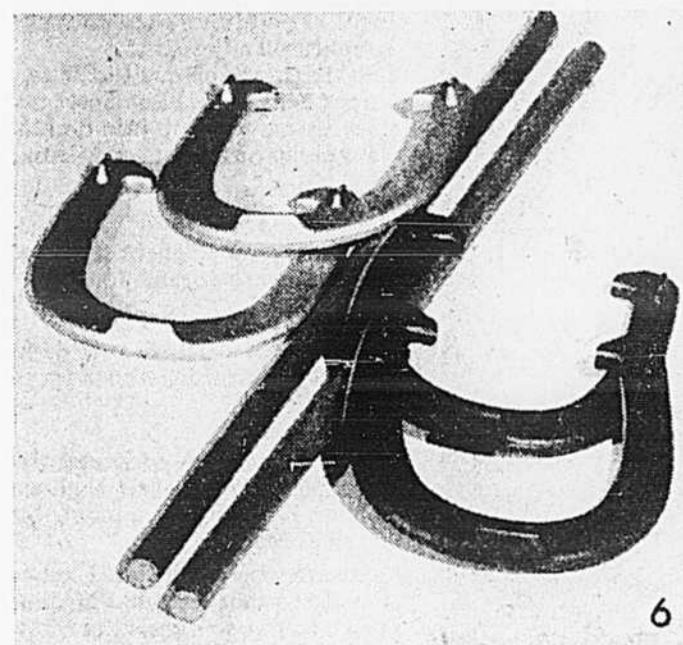
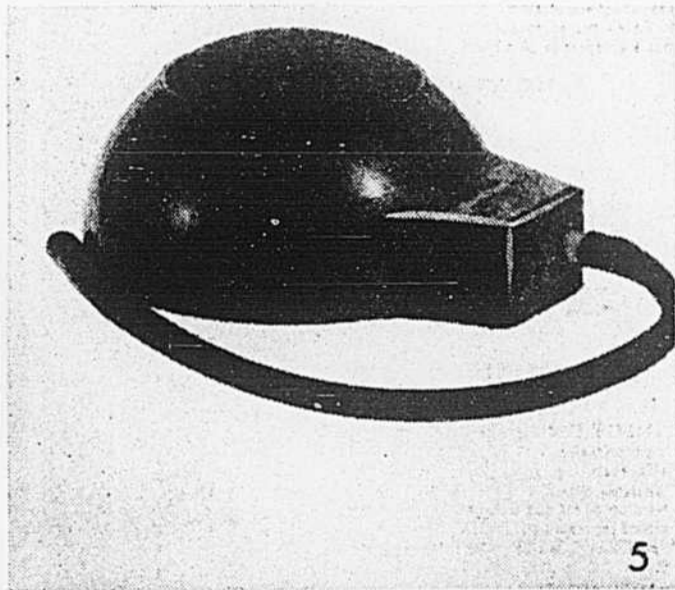
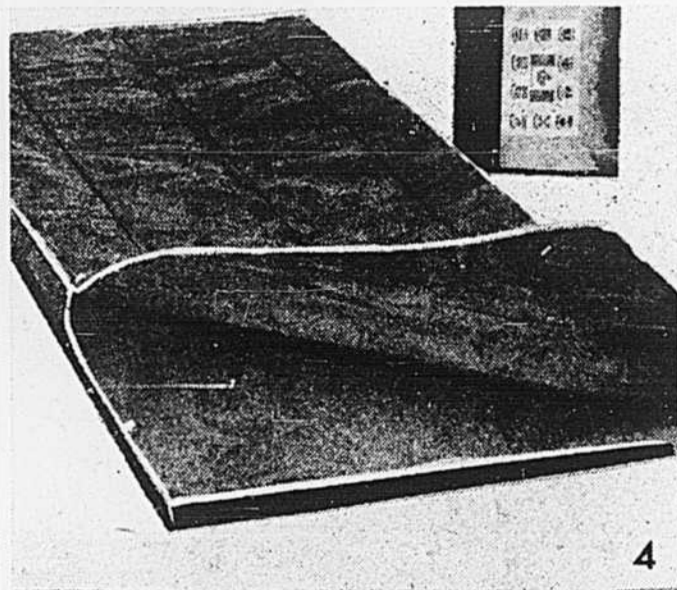
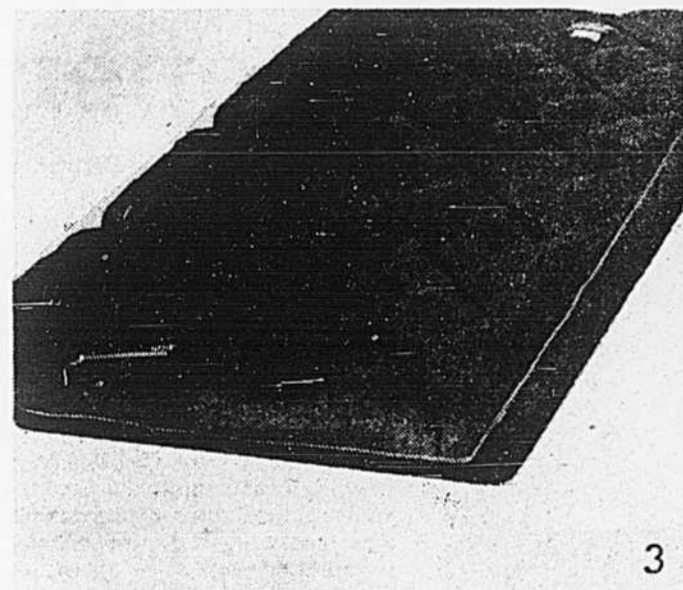
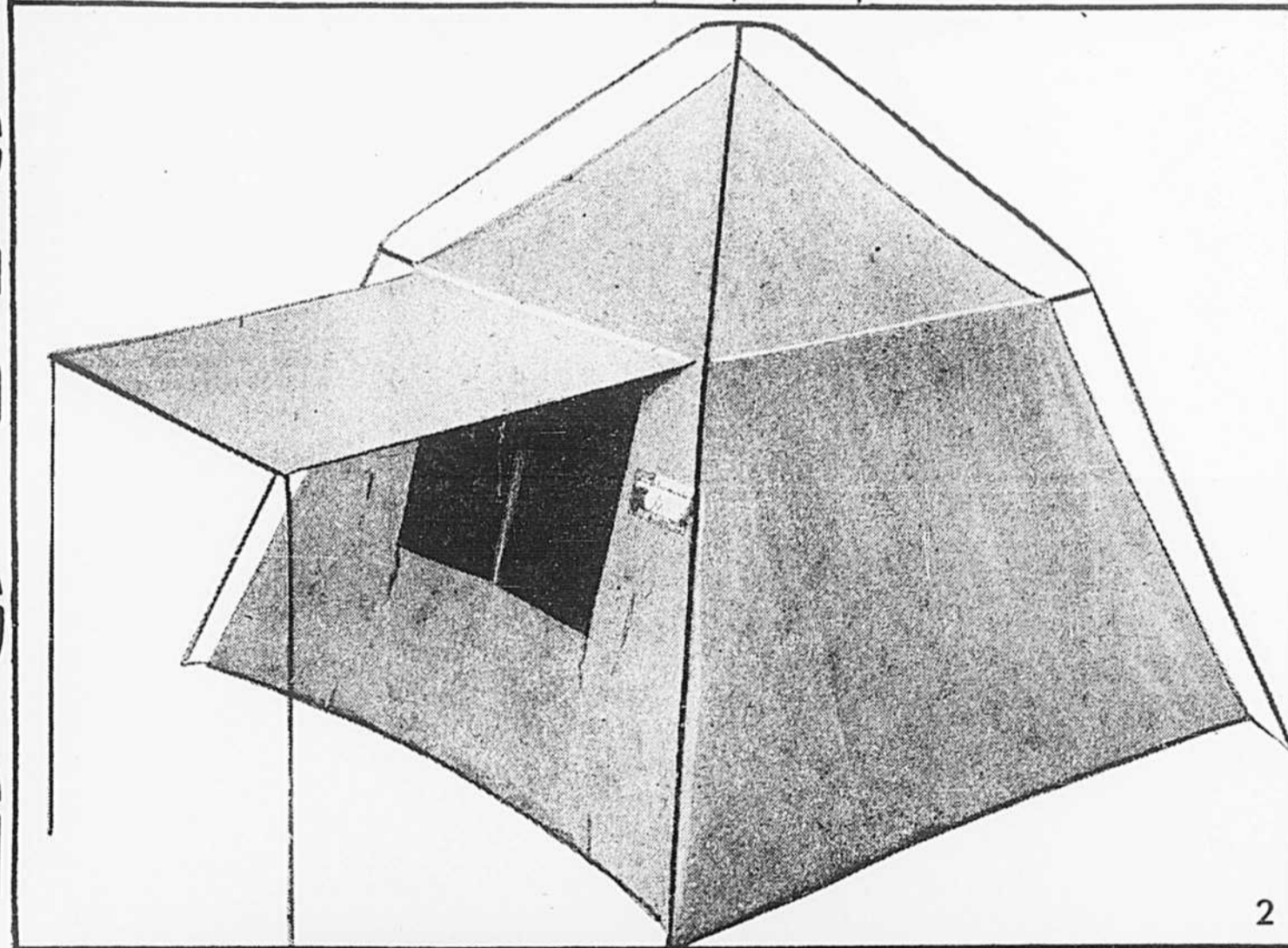
Jeu pour 6 joueurs livré sur bobine de fil de fer, comprend 6 maillets de couleurs différentes et bouts de caoutchouc et 6 boules de bois de couleurs identiques à celles des maillets.

8. Jeu de fléchettes

949

Le jeu comprend 4 fléchettes à pointe métallique, et à ailerons de plastique et 2 anneaux-cibles de plastique.

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Egalement à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore, rayon 261. Venez ou téléphonez **842-9211** Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus dans les limites du circuit de livraison local d'Eaton. Utilisez la carte-comptable Eaton.



DU NOUVEAU
SOUS LE SOLEIL



Venez voir le joueur de tennis professionnel Jean-Pierre Emmanuel. Il vous donnera des conseils sur votre style. Jeudi et vendredi de 18h30 à 21h. Samedi de 10h à 17h. Centre-ville.

Participez! Un vélo 10- vitesses pour femmes et un pour hommes à gagner. Les bulletins de participation sont disponibles aux rayons des sports de tous les magasins Eaton. Date limite: 14 juin 1975.

Restez en forme. Des représentants de Ben Weider vous montreront comment, jeudi et vendredi à 19h00 et 20h00 et samedi à 13h00 et 15h00 à Pointe-Claire et à Cavendish.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines) Centre commercial Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines) Centre commercial Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner
Le standard téléphonique ouvre à 8h30. 842-9211

EATON

EATON

De l'heureuse alliance Eaton-fabricant naît le bonheur du client

Des gens épatants vraiment! Mais oui, nos fournisseurs. Nous les fréquentons depuis longtemps et ils ont mérité toute notre confiance. Vous gagneriez sûrement à les mieux connaître. C'est pourquoi nous avons pensé vous parler un peu plus d'eux. Tout de suite, ils ont été enchantés de l'idée et nous ont offert d'importantes réductions sur certains de leurs produits afin que nous puissions vous en faire profiter. C'est ainsi que chaque semaine, nous vous présenterons un ou deux de nos fabricants et pour vous ce sera l'occasion de vous procurer de la marchandise de qualité en profitant de rabais intéressants.



Caprina

Sous la marque Caprina vous trouvez les créations d'Isabel, styliste de grand talent qui saisit avec perspicacité le courant de la mode et ce que la femme d'aujourd'hui attend. La renommée de Caprina est chose faite à Montréal depuis dix ans. Elle le doit au soin apporté dans les détails de la coupe, le choix des tissus et des couleurs.

L'éponge-velours se porte même en ville maintenant et Isabel a conçu pour Caprina des éléments interchangeables dans des coloris harmonisés, tout simplement élégants et pratiques... vous multipliez ainsi votre garde-robe. Eaton est fier de vous proposer cette semaine seulement à rabais une gamme d'interchangeables en éponge-velours de coton et polyester chatoyante et de belle tenue dans les nouveaux tons cendrés de bleu ou de vert. Tailles 8 à 18. (Sauf à Sherbrooke.)

Isabel de Caprina sera à Place Chelsea sport au troisième étage chez Eaton, jeudi 12 juin de 12h30 à 13h30 pour vous parler de Caprina et de ses créations.

Gauche	Prix Eaton
La jupe évasée avec glissière au dos.	20⁹⁹
Peut s'accompagner du chemisier avec imprimé floral sur polyester à bleu ou vert prédominant.	20⁹⁹
Centre	
Complétez avec la veste-chemise à manche longue et poignet boutonné.	30⁴⁹
Droite	
Le pantalon à taille élastique.	19⁴⁹
Peut s'accompagner du débardeur.	14⁹⁹



Peepers

La nouvelle collection Peepers est déjà assurée d'un succès mérité: Eaton a été séduit et l'a achetée au complet. Nous sommes fiers de vous présenter à **20% de rabais** pour cette semaine seulement une gamme d'interchangeables en nouveau nylon "Antron" texturisé et stabilisé pour une belle tenue.

Peepers contrôle sa production sur toute la ligne. Les tissus sont faits, teints, imprimés sur place et parmi les six manufactures celle de Montréal est la plus importante. Chaque pièce est réalisée d'après esquisse. Deux stylistes créent des nouveautés bien canadiennes qui expriment ce que vous voulez et dans des couleurs aux tonalités nouvelles s'harmonisant. Pratiques en voyage parce qu'elles s'emportent sans faire un pli, elles conviennent aussi aux sorties puisque par deux jeux de foulards et de bijoux vous pouvez "habiller" leur simplicité. Tailles 7 à 15.

Les stylistes Monique Ouellette et Jenny Robins seront à Place Chelsea sport au troisième étage chez Eaton, jeudi 12 juin de 12h30 à 13h30 pour vous parler de Peepers et de leurs créations.

Gauche	Prix Eaton
Le pull-over à poignet chemisier en bleu antique ou brun.	13⁹⁹ ch.
Droite	
L'ensemble 2-pièces avec débardeur et veste-cardigan en vieux rose ou rouille.	15⁹⁹ pens.
Accompagnez l'un ou l'autre de la jupe nouvelle longueur à glissière au dos. Rouille, bleu antique, brun ou vieux rose.	12⁹⁹ ch.
Eaton Centre-ville (Place Chelsea sport, troisième étage) et à tous les autres magasins Eaton, y compris à ou pas Sherbrooke et Ottawa (sauf avis contraire). Rayon 246.	
Venez ou téléphonez 842-9211	
Utilisez votre carte-comptable Eaton	

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211